

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABETISATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES

TABLEAU DE BORD

DES ENSEIGNEMENTS POST-PRIMAIRE ET
SECONDAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) à travers la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles publie chaque année un tableau de bord des enseignements post-primaire et secondaire.

Le tableau de bord 2017/2018 analyse méthodiquement les principales données statistiques à travers les indicateurs d'accès, de participation, d'efficacité et de financement du système éducatif sur les cinq dernières années. L'évolution de ces indicateurs y est examinée. Les disparités en fonction des régions, du genre, du système d'enseignement et du statut des établissements sont également abordées. Il sert d'outil d'aide à la prise de décision pour l'amélioration du système éducatif burkinabè.

La présente édition intervient à un moment où la problématique de l'éducation et du maintien des filles à l'école mobilise plusieurs acteurs d'horizons divers. A ce titre, des statistiques sur les cas de grossesses, de violences en milieu scolaire et les causes des abandons ont été introduites.

Les données sur le personnel administratif dans les établissements publics sont également analysées.

Les données utilisées proviennent essentiellement du recensement organisé chaque année par la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS/MENA) auprès des établissements d'enseignement post-primaire et secondaire. Les indicateurs utilisés dans la présente publication ont été calculés avec les données de population projetées par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) à partir du recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

Ce document tient lieu de support pour mesurer les efforts consentis et les résultats atteints dans le cadre des réformes éducatives. Il sert aussi à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements nationaux et internationaux tels que le PNDES, l'Education pour Tous (Procédure Accélérée), les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Nous osons espérer, chers utilisateurs, que vous trouverez dans cette publication des informations utiles pour mieux apprécier le niveau de développement des enseignements post-primaire et secondaire et mesurer les défis à relever dans les années à venir. Nous comptons également sur vos critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions.

Le Directeur général



Dr François SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	I
SOMMAIRE	II
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
Résumé	v
INDICATEURS CLES.....	v
CONTEXTE GENERAL	5
PARTIE I : MOYENS FINANCIERS ET DONNEES GENERALES	5
MOYENS FINANCIERS.....	5
EFFECTIF DE L'ENSEMBLE POST PRIMAIRE ET SECONDAIRE	5
GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON	5
PARTIE II : ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE.....	5
EFFECTIF DES ELEVES AU POST-PRIMAIRE.....	5
ORIENTATION EN FIN DE PRIMAIRE	5
TAUX BRUT D'ADMISSION AU POST-PRIMAIRE.....	5
TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU POST-PRIMAIRE	5
TAUX D'ACHEVEMENT AU POST-PRIMAIRE	5
PARTIE III : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	5
EFFECTIF DES ELEVES AU SECONDAIRE	5
ORIENTATION EN FIN DE POST-PRIMAIRE	5
TAUX BRUT D'ADMISSION AU SECONDAIRE	5
TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU SECONDAIRE.....	5
TAUX D'ACHEVEMENT AU SECONDAIRE	5
PARTIE IV : RESSOURCES HUMAINES	5
PERSONNEL ENSEIGNANT.....	5
PERSONNEL ADMINISTRATIF DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS	5
PARTIE V : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	5
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE.....	5
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE	5
PLACES ASSISES DANS L'ENSEIGNEMENT GENERAL PUBLIC.....	5
CONDITIONS D'ACCUEIL AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE : RATIO ELEVES / CLASSE.....	5

CONDITIONS D'ACCUEIL AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE : COMMODITES	5
PARTIE VI : RESULTATS SCOLAIRES.....	5
RESULTATS AUX EXAMENS DU POST-PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE.....	5
PROFIL DE SCOLARISATION	5
RENDEMENT INTERNE DU POST-PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE GENERAL.....	5

SIGLES ET ABREVIATIONS	
AFP	Année formation professionnelle
BAC	Baccalauréat
BAD	Banque africaine de développement
BEP	Brevet d'études professionnelles
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CEI	Coefficient d'efficacité interne
CEP	Certificat d'études primaires
CM2	Cours moyen deuxième année
DGESS	Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
EFTP	Enseignement et Formation techniques et professionnels
EMC	Enquête multisectorielle continue
EPT	Education pour Tous
ESG	Enseignement secondaire général
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FONER	Fonds National pour l'Education et la Recherche
IDH	Indice de Développement Humain
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
ISU	Institut des Statistiques de l'UNESCO
MENA	Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
MESS	Ministère des Enseignements secondaire et supérieur
ODD	Objectif du Développement Durable
PDSEB	Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PNDES	Plan national de Développement économique et social
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
TAAS	Taux d'admission par âge spécifique
TACH	Taux d'Achèvement
TAMA	Taux d'Accroissement moyen annuel
TBA	Taux brut d'Admission
TBS	Taux brut de Scolarisation
TSAS	Taux de scolarisation par âge spécifique

Résumé

Dans la perspective de relever les défis socio-économiques, le Burkina Faso s'est engagé dans la mise en Œuvre d'un plan quinquennal (2016-2020), le PNDES. En tant que référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2016-2020, le PNDES vise une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable. Le PNDES intègre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

En effet, le Burkina Faso connaît depuis ces trois dernières années un dynamisme de son économie. Les taux de croissance¹ du PIB sont estimés à 4% en 2015, 5,9% en 2016 et 7,4% en 2017. Les données projetées à l'issue du RGPH 2006 estiment la population à 19 193 382 habitants en 2017.

Selon les indicateurs du rapport 2017 sur l'Indice de Développement Humain (IDH), le Burkina Faso est classé 183^{ème} sur 189 pays ; il devance six (6) pays à l'échelle mondiale et le Niger, seul pays dans la zone UEMOA. Son IDH qui est de 0,420 a augmenté de 0,018 entre 2016 et 2017.

Le Budget alloué au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation est de 379,883 milliards de FCFA pour l'année 2018. Il a augmenté de 18,2% par rapport à 2017 et de 118,8% par rapport à l'année 2013. Sa proportion (13%) dans le Budget de l'Etat est inférieure à 20% (minimum recommandé au niveau international).

L'effectif du post-primaire et du secondaire est de 1 281 007 élèves en 2017/2018 dont 49,1 % de filles et 39,9% d'élèves inscrits au privé. L'effectif croît annuellement de 11,1% au cours des cinq dernières années. L'objectif de 16% de l'effectif de l'EFTP par rapport aux effectifs totaux en 2020 dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES) est hypothétique car l'EFTP ne représente que 2% en 2018 donc en constante baisse. Pendant les années scolaires 2015/2016 et 2016/2017, on dénombrait respectivement 5 351 cas et 7050 cas de grossesse. Ces cas de grossesse sont plus prononcés en classe de 3^{ème} et concernent la tranche d'âge de 15-18 ans.

Les cas de violences au post-primaire sont de plus en plus récurrents. Ils se chiffrent à 2 208 cas en 2016/2017 soit une augmentation de 14% par rapport à 2015/2016. Par type de violence, les violences verbales sont les plus nombreuses (1 355 cas), les violences physiques (671 cas) puis les autres types (182 cas). Les principales victimes des violences en milieu scolaire sont les filles avec 54 % des cas.

Au post-primaire et secondaire, les causes d'abandon sont les grossesses (42%), l'orpaillage (39%) et le mariage précoce (19%).

Selon les ordres d'enseignement, les indicateurs d'accès, de participation ou de couverture et d'efficacité se présentent comme suit en 2017/2018 :

au post-primaire :

- ✓ le taux de transition du primaire au post-primaire de 2017/2018 est 68,2% ce qui veut dire que 68 élèves sur 100 de la classe de CM2 de 2016/2017 accèdent en 6^{ème} ou AP ;
- ✓ le taux brut d'admission (TBA) au post primaire est de 49,9%. L'accès des filles (52,9%) est plus élevé que celui des garçons (47,1%). L'indice de parité F/G du TBA est atteint (1,12) et aussi une réalité dans 12 régions, sauf dans le Sahel où l'indice de parité est à 0,86 ;
- ✓ le taux brut de scolarisation (TBS) s'est amélioré de 3 points de pourcentage par rapport à 2016/2017 atteignant 52% en 2017/2018. Le TBA filles est de 54,6 contre 49,6% pour les garçons. Quoiqu'atteinte au niveau national (1,10), la parité cache encore des disparités entre les régions ;
- ✓ le taux d'achèvement (TACH) du post primaire est de 40,6 % en 2017/2018, ce qui signifie que seulement 2 enfants sur 5 d'une génération donnée accède en dernière année du post-primaire avec ou sans redoublement. La cible de 35,3% en 2018 par le PNDES est atteinte et dépassée de 5,1 points de pourcentage. Le taux de réussite à l'examen du BEPC est de 42,9% à la session de 2018 et le CAP a enregistré un taux de réussite de 39,7% ;
- ✓ le coefficient d'efficacité interne du système éducatif Burkinabè selon le profil transversal est de 0,27 ce qui montre une faible efficacité interne du système éducatif. Ainsi 73% des ressources utilisées au post-primaire sont gaspillées du fait des abandons et des redoublements.

Au secondaire :

- ✓ seulement 1 élève sur 3 de la classe de 3ème a accès en 2nde ou BEP1 (taux de transition de 34,4%). Quant aux titulaires du BEPC/CAP, sur 100 élèves, 2 n'accèdent pas en 2nde ou BEP1. Le pourcentage des entrants dans l'EFTP (8%) est en baisse de 1,4 point de pourcentage par rapport à l'année précédente ;
- ✓ le TBA (16,6%) est en hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2016/2017 et de 7,5 points par rapport 2013/2014. L'indice de parité (0,75) reste faible ;
- ✓ le TBS au secondaire est de 17,6% en 2017/2018 et celui des filles est de 14,5% avec un indice de parité F/G de 0,70 ;
- ✓ le taux d'achèvement (TACH) en 2017/2018 au niveau national est de 14,8% au secondaire. Ce taux est en hausse de 3,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Une comparaison du TACH et du TBA fait apparaître des écarts positifs importants ce qui permet d'espérer une augmentation du TACH ;
- ✓ le taux de succès au BAC est de 40,8% en 2018 ;
- ✓ le CEI au secondaire selon le profil transversal est de 0,45 c'est-à-dire que 55% des ressources utilisées au secondaire pour former ces cohortes sont gaspillées.

En 2017/2018, 3 810 établissements ont fonctionné, dont 48% d'établissements privés. L'EFTP représente 4%. Le nombre de salles de classe du post-primaire et du secondaire s'élève à 22 982 durant la même année. Cependant, il y a un déficit de 67 370 places assises dans l'enseignement post-primaire général public.

En 2017/2018, une classe du post primaire compte 58 élèves en moyenne et 42 pour une classe du secondaire. Cependant, le nombre d'établissements d'ESG publics dont le ratio élèves/classe est hors norme représente 30,6%. Plus de la moitié des classes de 6^{ème} (59%) ont un ratio élèves/classe hors norme.

En 2017-2018, 27 094 enseignants ont assuré les cours au post-primaire et au secondaire. Les femmes représentent 20,3%, et les enseignants qualifiés 56,8%. Les données sur le personnel administratif indique que 24 établissements ont fonctionné sans directeurs ou avec des directeurs intérimaires. En outre, 274 établissements sont sans intendants et 1239 sont sans conseiller principal/surveillant général.

INDICATEURS CLES

Indicateurs	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Cibles 2018	Variation 2017/18
1. Effectif des élèves post-primaire et secondaire	841 866	965 550	1 058 163	1 162 297	1 281 007	1 528 781	118 710
Pourcentage de filles	45,74%	47,10%	47,80%	48,4%	49,10%		0,60%
Pourcentage EFTP					2,20%	9,59%	
1a. Effectif des élèves au post-primaire	699 132	812 324	876 820	957 677	1 050 354	1 261 618	92 677
1a1. Pourcentage de filles	47,16%	48,60%	49,60%	50,1%	50,90%		0,80%
1b. Effectifs des élèves au secondaire	142 754	153 226	181 270	204 620	230 653	267 163	26 033
1b1. Pourcentage de filles	38,77%	36,10%	39,30%	40,2%	40,90%		0,70%
2. Taux Brut d'Admission en 6ème et en 2nde							
2a. Taux brut d'admission en 6e	41,7	49,6	44,5	41,8	49,9	54,01%	8,1
2a1. TBA Filles (en %)	40,3	50,8	45,7	43,1	52,9		9,8
2b. Taux brut d'admission en 2nd	9,6	12,1	17	15,2	16,6	17,4%	1,4
2b1. TBA Filles (en %)	6,9	9,6	13,6	12,5	14,2		1,7
3. TBS post-primaire et secondaire							
3a. TBS post-primaire (en %)	40,2	44,9	46,6	49,0	52	57,1%	3
3a1. TBS Filles (en %)	38,4	44,4	47,2	50,5	54,6		4,1
3b. TBS secondaire	12,8	13,2	15	16,2	17,6	17,5%	1,4
3b1. TBS Filles (en %)	9,8	10,1	11,8	13,1	14,5		1,4
4. Nombre d'établissements	2 015	2 867	3 228	3 588	3 810		222
5. Nombre de salles de classes	12 741	15 423	17 927	20 407	22 982		2 575
6. Nombre d'enseignants	13 910	18 916	23 430	25 086	27 094		2 008
% des titulaires de titre de capacités	50,4	50	54,2	56,2	56,2		0,0
7. Taux de redoublement (en %)							
7a. Sixième	21,2	22,7	22,5	22	21,1		-0,9
7b. Cinquième	20,4	22,9	22,7	19,6	18,3		-1,3
7c. Quatrième	21,7	24,4	23,3	22,4	20,9		-1,5
7e. Seconde	13,9	14	14,5	12,2	12,9		0,7
7f. Première	16,1	15,1	11,9	14,2	12,3		-1,9
8. Taux d'abandon (en %)							
8a. Sixième (en %)	13,5	13,7	13,7	11,7	9,53		-2,17
8b. Cinquième (en %)	11,4	9,2	8,4	8,9	9,57		0,67
8c. Quatrième (en %)					0		0
9. Taux de réussite au BEPC (en %)	28,7	39,1	29,7	28,9	42,9		14
Dont filles	24,4	34,1	24,6	24,3	38,7		14,4
10. Taux d'achèvement post-primaire	24,3	26,4	29,2	35,4	40,6	35,35%	5,2
Dont filles	22,3	24,8	28,6	35,3	42,1		6,8
11. Taux de réussite au BAC (en %)	37	38	39,9	39,3	40,9		1,6
Dont filles	33,4	37,6	38,2	39,8	39,2		-0,6
12. Taux d'achèvement secondaire	8,9	11,3	9,8	11,2	14,8	11,4%	3,6
Dont filles	6,8	8,9	7,6	8,8	11,9		3,1

CONTEXTE GENERAL

Points saillants

- ✚ Un indice de pauvreté encore élevé 40,10%;
- ✚ Une population majoritairement rurale et à forte composante jeune.

Commentaire

En vue de poser les bases d'un développement économique et social durable, le Burkina Faso a opté de mettre en œuvre le Plan national de développement économique et social (PNDES). Le PNDES, en tant que référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2016-2020, vise une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable. Le PNDES intègre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les ODD visent d'ici à l'horizon 2030, à mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et à faire face au changement climatique. L'atteinte des objectifs des Agendas, 2020 pour le PNDES et 2030 pour les ODD constitue des défis énormes à relever au regard des caractéristiques socio-économiques actuelles du pays.

Le Burkina Faso connaît depuis ces trois dernières années un dynamisme de son économie. Les taux de croissance² du PIB sont estimés à 4% en 2015, 5,9% en 2016 et 7,4% en 2017.

Les projections démographiques de l'INSD estiment la population à 19 193 382 habitants en 2017, avec un taux de croissance annuel de la population de 2,9%. A ce rythme, si les facteurs démographiques restent stables, le pays verrait sa population passée à plus de 30 millions d'habitants en 2030.

Avec un indice de pauvreté égale à 40,10% dont 47,5% en milieu rural et 13,7% en milieu urbain, la population burkinabé est en majorité analphabète (taux d'alphabétisation 37,7%). Les facteurs démographiques ont connu une baisse significative entre 2003 et 2010³ : le taux brut de natalité est passé de 48,2‰ à 41‰ et l'indice synthétique de fécondité passe de 6,8 à 6 enfants/femme. Sur la même période, le taux de mortalité infantile juvénile passe de 184‰ à 129,0‰. Le taux brut de mortalité⁴ chute de 14,8‰ à 11,8‰.

Selon les indicateurs du rapport 2017 sur l'Indice de Développement Humain (IDH), le Burkina Faso est classé 183^{ème} sur 189 pays ; il devance six (6) pays à l'échelle mondiale et le Niger, seul pays dans la zone UEMOA. Son IDH qui est de 0,420 a augmenté de 0,018 entre 2016 et 2017.

² Source : BCEAO, « situation économique récente au premier trimestre 2017 et perspectives 2017-2018 », 30 mai 2017

³ EDS 2003 et EDS 2010

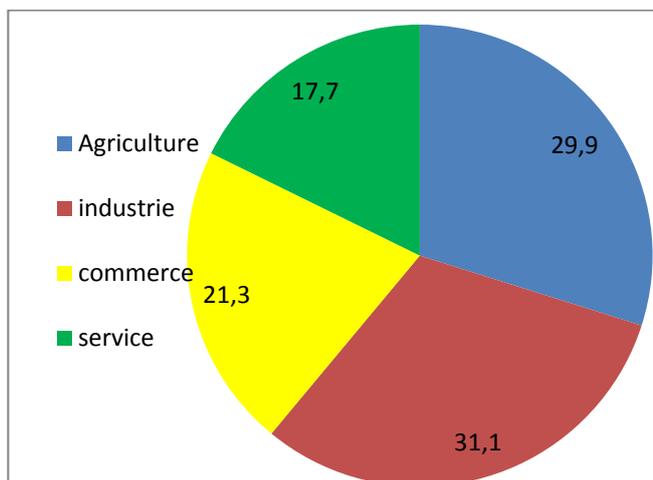
⁴ RGPH 1996 et RGPH 2006

CONTEXTE GENERAL

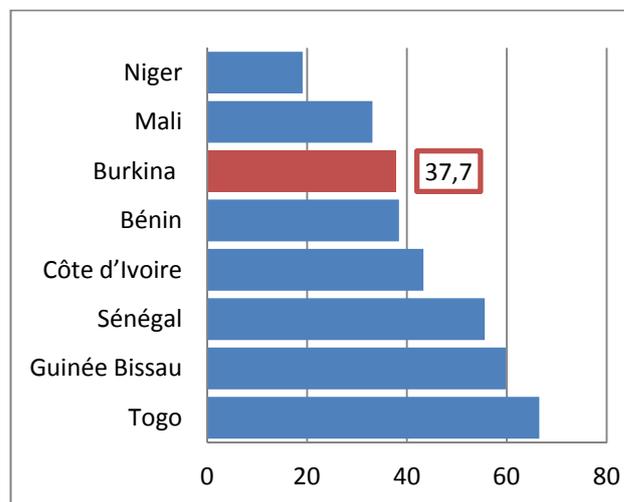
Contexte socio-économique vis-à-vis des pays de l'UEMOA

Pays	Population (en milliers) 2017 (b)	PIB par habitant annuel (US \$) 2017 (c)	Indice de Développement Humain 2017(b)	Taux de prévalence VIH/SIDA 2017 (c)	Taux d'alphabétisation (2015) (c)	Durée moyenne de scolarisation 2013	Rang 2017 sur 189 pays
					en %		
Bénin	11 175 692	2 219	0,520	1	38,4	3,2	163
Burkina Faso	19 193 382	1 884	0,420	0,8	37,7	1,3	183
Côte d'Ivoire	24 294 750	3 857	0,49	2,8	43,3	4,2	171
Guinée Bissau	1 861 283	1 806	0,460	3,4	59,8	ND	177
Mali	18 541 980	2 169	0,43	1,2	33,1	2,0	182
Niger	21 477 348	1 153	0,353	0,3	19,1	1,4	189
Sénégal	15 850 567	2 678	0,51	0,4	55,6	4,5	164
Togo	7 797 695	1 612	0,5	2,1	66,5	5,3	165

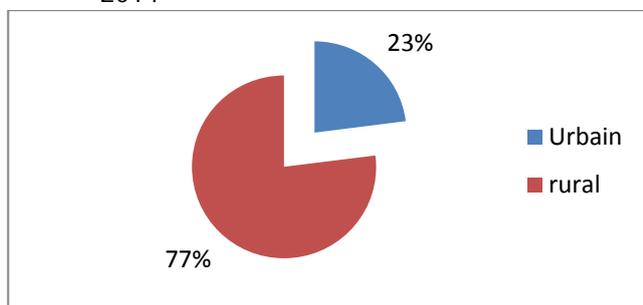
Répartition (%) des occupés par branche d'activité en 2014



Taux d'alphabétisation (2015)



Population selon le milieu de résidence en 2014



Niveau d'activité

	Urbain	Rural	Ensemble
Taux de chômage 2003	8,6	0,7	2,4
Taux de chômage 2014	7,1	6,4	6,6

Source : EBCVM 2003 et 2014

PARTIE I : MOYENS FINANCIERS ET DONNEES GENERALES

MOYENS FINANCIERS

Points saillants

- ✚ Hausse de 18,2% du budget consacré à l'éducation nationale ;
- ✚ Accroissement des ressources internes de l'Etat pour le MENA ;

Commentaire

Le Budget alloué au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation est de 379,883 milliards de FCFA pour l'année 2018. Il a augmenté de 18,2% par rapport à 2017 et de 118,8% par rapport à l'année 2013. La forte hausse constatée en 2018 s'explique en grande partie par la taille du ministère qui prend désormais en compte en plus de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, l'éducation préscolaire et les enseignements post-primaire et secondaire.

La part du MENA dans le budget de l'Etat qui est de 13,9% connaît une hausse de 0,8 point par rapport à l'année précédente et de 3,4 points par rapport à 2013.

La part du budget allouée aux dépenses courantes est de 86,1% en 2018. Cette proportion a augmenté de 4,4 points tandis que la part dédiée à l'investissement qui est de 13,9% est en baisse de 5,3 points, par rapport à l'année précédente.

Les ressources internes constituent la principale source de financement du budget du MENA et s'élèvent à 358,152 milliards soit 94,0% du budget. Le reste provenant des financements extérieurs se répartit entre 0,3% de prêt et 5,7% de subventions.

Sources : Lois de finances

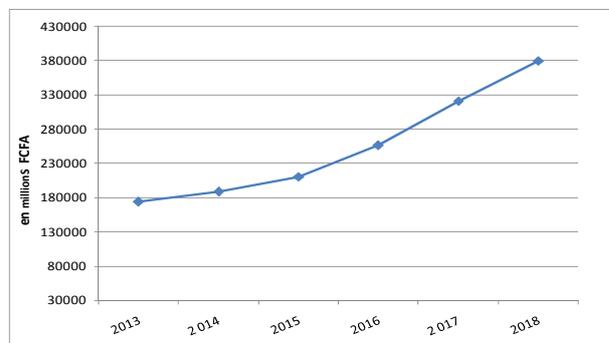
- Avant 2016, le budget du MENA concernait uniquement le primaire et l'éducation non formelle,

MOYENS FINANCIERS

Budget MENA

Budget 2018 (millions FCFA)	Evolution			
	2018/2017		2018/2013	
	en millions FCFA	en %	en millions FCFA	en %
379 883	58 537	18,2	206 243	118,8

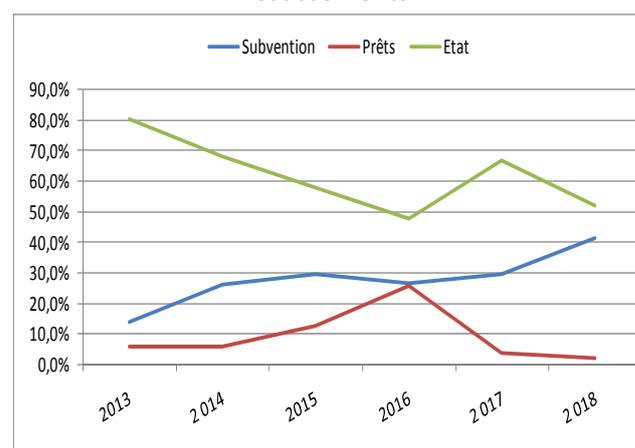
Évolution du Budget du MENA



Part du budget du MENA dans le Budget de l'Etat

Part en 2018 (en %)	Variation	
	2018/2017	2018/2013
13,9	0,8	3,4

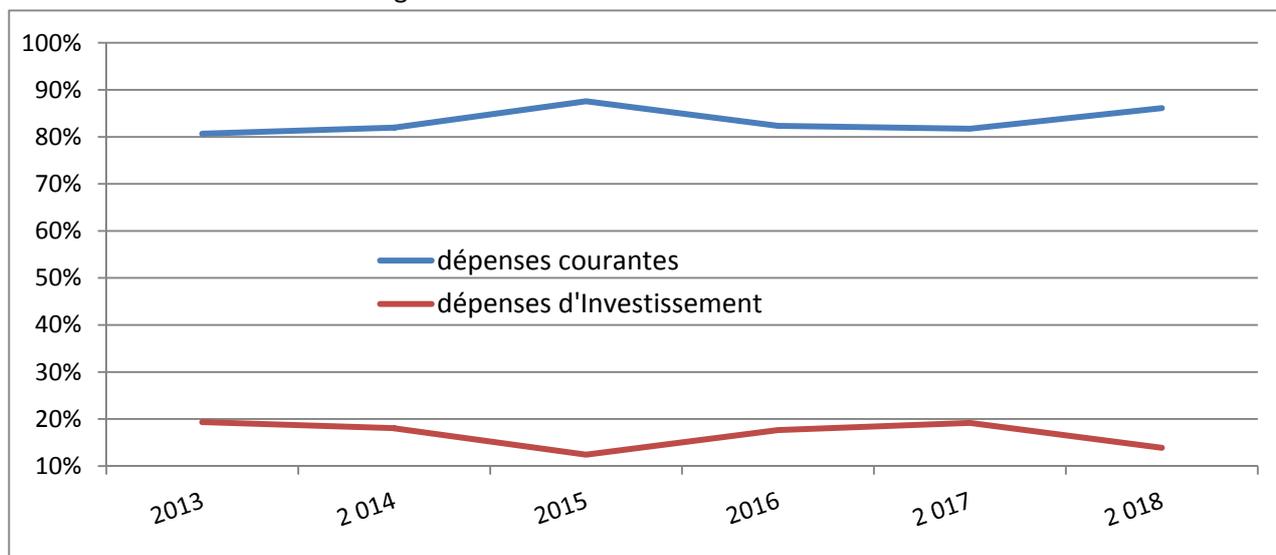
Evolution du mode de financement des investissements



Source de financement du budget MENA

Sources	Budget 2018 (en millions)	Variation	
		2018/2017	2018/2013
Etat	358 152	18,2%	114,5%
Subvention	21 731	19,2%	369,8%
Emprunt	1 021	-55,6%	-49,1%

Evolution de la structure du Budget du MENA



Points Saillants

- ✚ Encore trois régions sous scolarisées;
- ✚ Faiblesse continue des effectifs dans l'EFTP ;
- ✚ Baisse des effectifs des cours du soir ;

Commentaire

L'effectif du post-primaire et du secondaire est de 1 281 007 élèves en 2017/2018 dont 49,1 % de filles et 39,9% d'élèves inscrits au privé. L'effectif croit annuellement de 11,1% au cours des cinq dernières années.

L'effectif des filles croit plus vite que celui des garçons (13 % contre 9,3% en moyenne annuelle)⁵. Cela trouve en partie son explication dans l'effet positif des efforts consentis pour la scolarisation et le maintien des filles.

L'effectif du privé (y compris les cours du soir) croit (11,1%) plus vite que celui du public (10,7%). Cependant, l'effectif des cours du soir est en baisse passant de 37 265 à 32 631 élèves entre 2016/2017 et 2017/2018.

L'enseignement général continue d'être le plus grand réceptacle des effectifs scolarisés (98%). L'EFTP, malgré les efforts pour booster ce sous-secteur dans le système éducatif, ne connaît toujours pas une attraction remarquable. L'objectif de 16% de l'effectif de l'EFTP par rapport aux effectifs totaux en 2020 dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES) est hypothétique car l'EFTP ne représente que 2% en 2018 donc en constante baisse. Ainsi l'EFTP a enregistré successivement 30 030 élèves, 29 957, 28 566 élèves au post-primaire et secondaire en 2016, 2017 et 2018.

Au niveau des disparités régionales, une comparaison du poids des régions en matière de population scolarisée et scolarisable, montre que sept (7) sur les treize (13) régions demeurent sous scolarisées malgré les multiples efforts consentis. Les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord sont les plus en retard en matière de scolarisation.

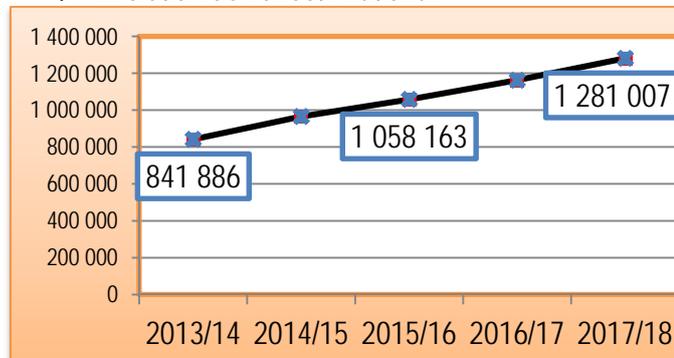
⁵ Cf. graphique de l'indice base 100 en 2013/2014 par sexe

EFFECTIF DE L'ENSEMBLE POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE

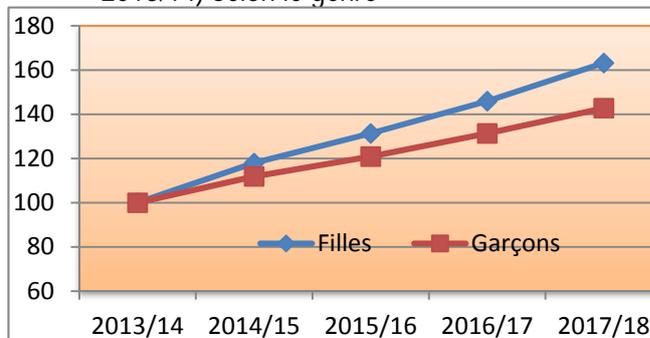
Situation en 2018

Effectif 2017/18	% Filles	% ESTP	Privé	cours du soir	Evolution 2016/17		Evolution 2013/14	
					En effectif	en %	en effectif	en %
1 281 007	49,1	2,2	39,9	2,5	118 710	10,2	439 121	52,2

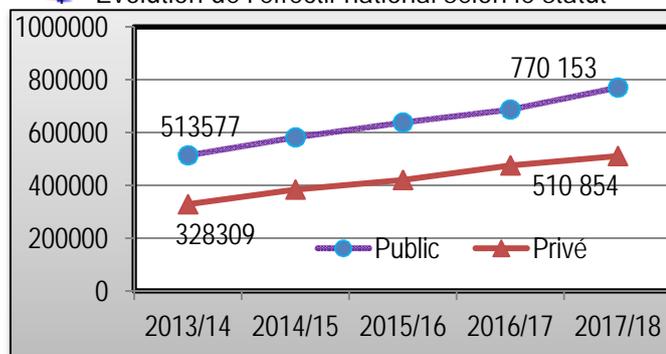
Evolution de l'effectif national



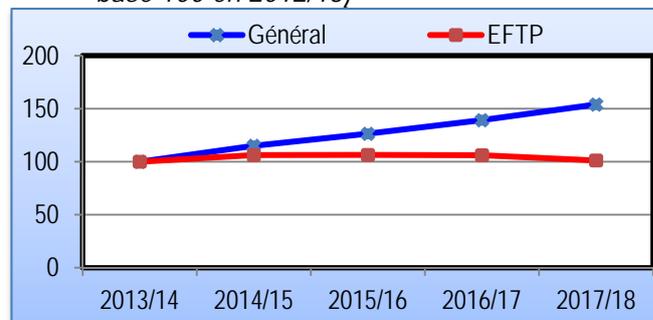
Evolution de l'effectif (Indice base 100 en 2013/14) selon le genre



Evolution de l'effectif national selon le statut



Effectif selon le système d'enseignement (Indice base 100 en 2012/13)



Les disparités régionales

Régions	Effectifs en 2017/2018	Evolution 2016/2017	Poids de la population scolarisée	Poids de la population scolarisable
Boucle du Mouhoun	125 758	13,1	9,8	9,8
Cascades	50 710	9,1	4,0	4,2
Centre	270 532	4,7	21,1	14,2
Centre Est	91 730	16,1	7,2	7,8
Centre Nord	73 333	9,1	5,7	8,3
Centre Ouest	127 643	15,1	10,0	8,2
Centre Sud	62 172	7,2	4,9	4,2
Est	78 401	8,7	6,1	8,6
Hauts Bassins	159 691	10,7	12,5	11,1
Nord	104 646	14,1	8,2	8,1
Plateau Central	64 736	13,5	5,1	4,6
Sahel	21 769	2,2	1,7	6,7
Sud-Ouest	49 886	11,5	3,9	4,0
Burkina Faso	1 281 007	10,2	100,0	100,0
Médiane	78401	10,7	6,1	8,1
Intervalle de variation	[21769 270532]	[2,2 16,1]	[1,7 21,1]	[4 14,2]

GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON

Points saillants

- ✚ Cas de grossesses plus prononcés en 3^{ème} ;
- ✚ Nombre de cas de grossesses élevé dans la tranche d'âge 15-18 ans ;
- ✚ Filles, principales victimes des violences en milieu scolaire.

Commentaire

En 2016/2017, le nombre de cas de grossesses en milieu scolaire était de 7 050. Il a évolué de 31,8% par rapport à l'année 2015/2016 (5351 cas). Selon la tranche d'âge, ce nombre représente 58% pour les 15-18 ans soit une évolution de 36%. Les plus de 18 ans représentent 35%.

Selon le niveau d'étude, au post primaire, le nombre de cas devient plus important quand le niveau augmente. On constate un phénomène inverse quand on est au secondaire.

Les cas de violences au post-primaire sont de plus en plus récurrents. Ils se chiffrent à 2 208 cas en 2016/2017 soit une augmentation de 14% par rapport à 2015/2016. Par type de violence, les violences verbales sont les plus nombreuses (1355 cas), les violences physiques (671 cas) puis les autres types (182 cas).

Selon le sexe, les filles subissent plus de violences avec 54 % des cas.

Les causes d'abandon sont les grossesses (42%), l'orpaillage (39%) et le mariage précoce (19%).

La cause principale d'abandon est l'orpaillage dans les régions du Sud-Ouest, du Centre-Nord et du Nord. Pour les cas de grossesses, c'est la région du Centre-Ouest, suivie des Hauts-Bassins et du Nord qui sont les plus touchées. Les Hauts-Bassins, l'Est et la Boucle du Mouhoun sont les régions où les mariages précoces constituent les principales causes d'abandon.

Notes méthodologiques :

Violence physique : Actes visibles et facilement observables allant des blessures les plus bénignes à la mort en passant par les mutilations plus ou moins définitives laissant des traces indélébiles sur tout ou une partie sur corps.

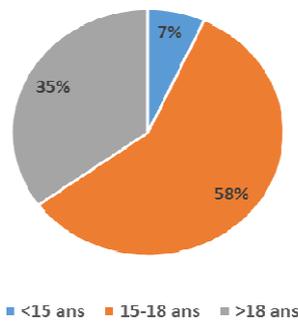
Violence verbale : renvoie à toute parole injurieuse, calomnieuse, diffamante et aux malédictions dans le but de nuire à une personne (élèves ou adultes)

GROSSESSE, VIOLENCE ET CAUSES D'ABANDON

CAS DE GROSSESSES PAR AGE EN MILIEU SCOLAIRE

AGE	2015/2016	2016/2017	EVOLUTION (%)
<15 ans	237	480	102,5
15-18 ans	3 015	4 101	36,0
>18 ans	2 099	2 469	17,6
TOTAL	5 351	7 050	31,8

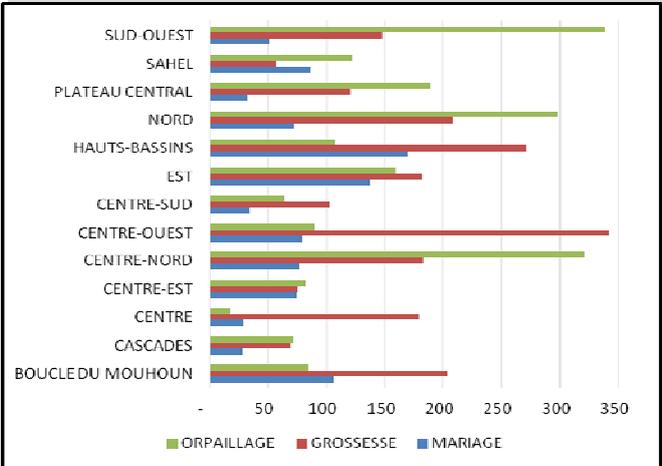
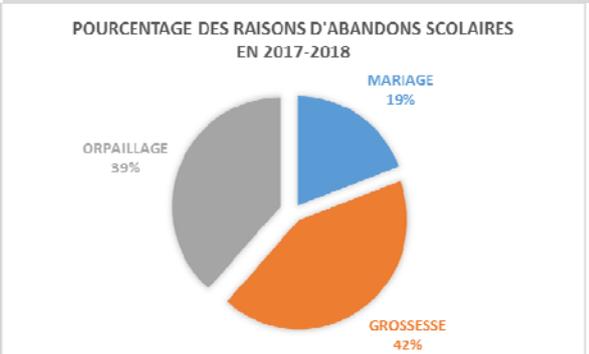
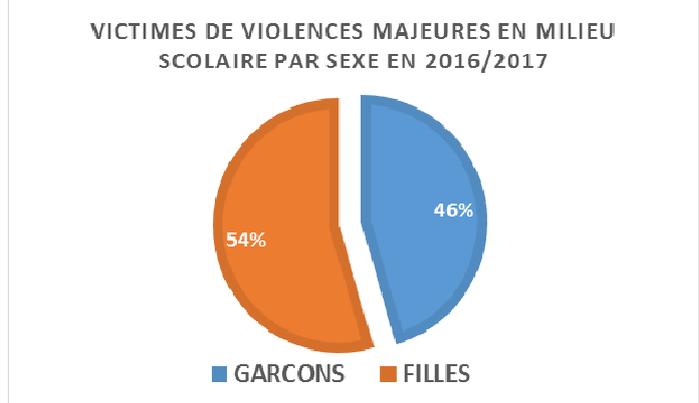
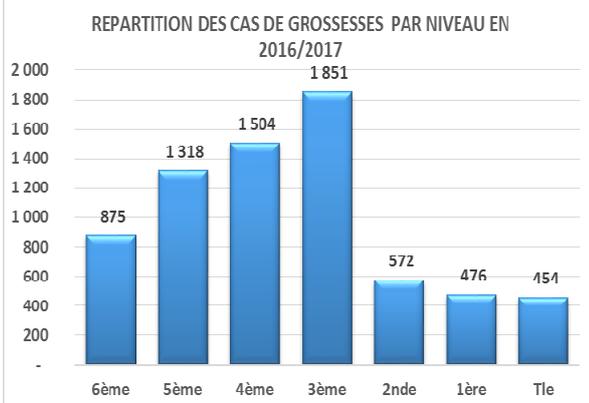
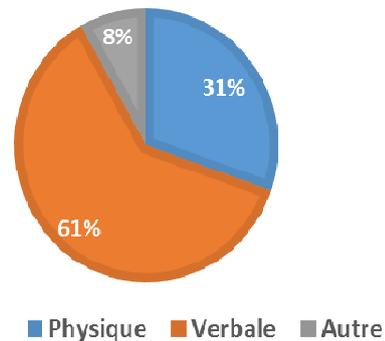
POURCENTAGE DES CAS DE GROSSESSES PAR AGE EN 2016/2017



VICTIMES DE VIOLENCES MAJEURES EN MILIEU SCOLAIRE

TYPE DE VIOLENCES	2015/2016	2016/2017	EVOLUTION (%)
Physique	546	671	22,9
Verbale	1 233	1 355	9,9
Autre	157	182	15,9
TOTAL	1 936	2 208	14,0

VICTIMES DE VIOLENCES MAJEURES EN MILIEU SCOLAIRE EN 2016/2017



Partie II : ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE

Points saillants

- ✚ Forte croissance de l'effectif des filles ;
- ✚ Faible proportion des effectifs de l'EFTP ;
- ✚ Disparités persistantes entre types d'enseignement et régions ;

Commentaire

Le Burkina Faso a scolarisé en 2017/2018, 1 050 354 élèves au post-primaire dont 50,9% de filles. Le privé a enregistré 38,1% de l'effectif total. A peine 1% des élèves sont inscrits dans le cycle court de l'enseignement et formation techniques et professionnels. Comparativement à 2016/2017, l'effectif du post-primaire s'est accru de 9,7%. Sur les cinq dernières années, cet effectif croît annuellement de 10,7%.

Sur la même période, l'effectif des filles s'est accru plus vite (12,8%) que celui des garçons (8,7%). Cette tendance est probablement due à l'impact des actions en faveur de la scolarisation et du maintien des filles menées conjointement par l'Etat et les acteurs sociaux (cf. graphique sur les indices base 100 par sexe en 2013/2014).

Le privé a une croissance annuelle de 11,6% de ses effectifs contre 10,2% pour le public. Le public reçoit 5 élèves sur 8 désirant s'inscrire au post primaire. Les cours du soir ou structures à temps partiel voient aussi leurs effectifs en baisse passant de 30 555 élèves en 2016/2017 à 26 814 en 2017/2018.

La quasi-totalité des élèves du post-primaire est inscrite dans l'enseignement général. L'enseignement technique, peu développé, n'accueille que 7 099 élèves soit environ 1% de l'effectif total. Durant les cinq (5) dernières années, l'effectif de l'enseignement technique et professionnel a évolué en dents de scie enregistrant ainsi un TAMA de -2,8%.

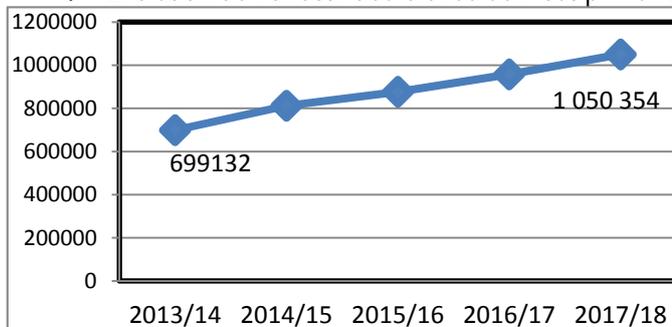
En 2017/2018, les disparités entre régions en termes de scolarisation demeurent une réalité. Cinq (5) régions sur les treize (13) sont sous scolarisées. Sur ces cinq régions, trois (Sahel, Centre-Nord et Est) ont enregistré un taux d'accroissement inférieur à la moyenne nationale. L'accroissement des effectifs varie de 0,8% dans le Sahel à 14,4% dans les régions du Centre-Est et du Centre-Ouest.

EFFECTIF DES ELEVES AU POST-PRIMAIRE

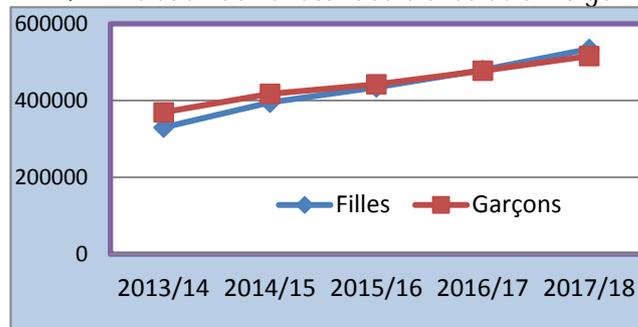
Situation en 2018

Effectifs					Evolution			
Effectif 2017/18	% Filles	% EFTP	Privé	cours du soir	Evolution 2016/17		Evolution 2013/14	
					En effectif	en %	en effectif	en %
1 050 354	50,9%	0,7%	38,1%	2,6%	92 677	9,7%	351 222	50,2%

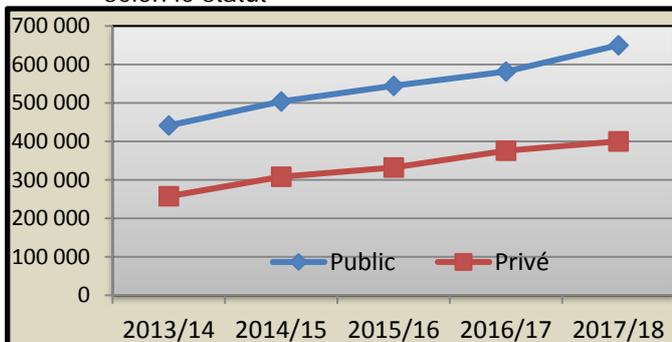
Evolution de l'effectif des élèves au Post-primaire



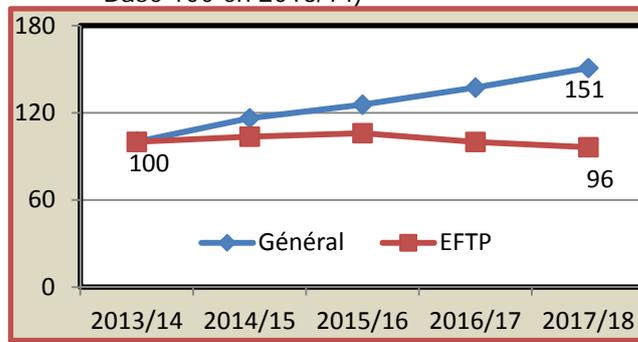
Evolution de l'effectif des élèves selon le genre



Evolution de l'effectif des élèves au Post-primaire selon le statut



Evolution de l'effectif selon le système (Indice Base 100 en 2013/14)



Disparités régionales

Régions	Effectifs 2017/18	Evolution 2016/17	Poids de la population scolarisée	Poids de la population scolarisable
		en %	en %	en %
Boucle du M.	105 898	11,5	10,1	9,9
Cascades	42 923	8,8	4,1	4,2
Centre	202 108	4,6	19,2	13,2
Centre Est	76 742	14,4	7,3	8,0
Centre N.	61 738	9,4	5,9	8,4
Centre O.	107 634	14,4	10,2	8,3
Centre Sud	53 478	6,4	5,1	4,3
Est	66 871	6,6	6,4	8,9
Hauts Bassins	129 473	11,4	12,3	10,9
Nord	87 348	12,7	8,3	8,2
Plateau Central	54 934	12,8	5,2	4,7
Sahel	18 813	0,8	1,8	6,8
Sud O.	42 394	10,7	4,0	4,2
Burkina Faso	1 050 354	9,7	100,0	100,0
Médiane	66 871	11	6	8
Intervalle de variation	[18813 202108]	[0,8 14,4]	[1,8 19,2]	[4,2 13,2]

Points saillants

- ✚ Hausse du taux de transition du primaire au post primaire ;
- ✚ Forte orientation dans l'enseignement général ;

Commentaire

En 2017/2018, le post primaire a accueilli 263 974 nouveaux élèves titulaires du CEP contre 215 571 en 2016/2017, soit un accroissement de 22,5%. Ce nombre d'inscrits en 2018 est supérieur au nombre d'admis (257 768) au CEP session 2017. Cela est en partie dû au report de scolarité des admis du CEP n'ayant pas pu accéder en 1^{ère} année du post-primaire les années précédentes. Le taux de succès au CEP session 2017 est de 73,7%.

En 2017/2018, on a accueilli en 6^{ème} ou AP 68 élèves sur 100 de la classe de CM2 de 2016/2017.

Du point de vue des orientations, la quasi-totalité des nouveaux inscrits sont orientés vers l'enseignement général (99%). Le nombre d'élèves orienté dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels est de 1 911 élèves. L'EFTP connaît un accroissement de son effectif de 22,7% par rapport à 2016/2017. Le public enregistre les 2/3 des effectifs de l'EFTP post primaire.

Les nouveaux entrants au post primaire se sont orientés massivement dans le public. En effet, en 2017/2018, le public a accueilli 72% des nouveaux inscrits.

ORIENTATION EN FIN DE PRIMAIRE

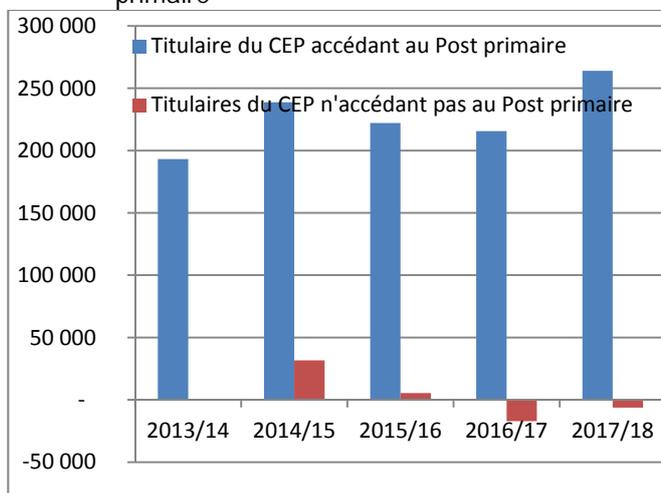
Situation en fin de primaire

	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Effectifs CM2	331 661	359 644	356 676	337 609	351 400	386 983
Admis au Certificat d'études primaires	189 322	192 757	270 299	227 464	198 421	257 768
Taux de réussite au certificat en %	65,2	60,9	82,2	73,5	62,1	73,7

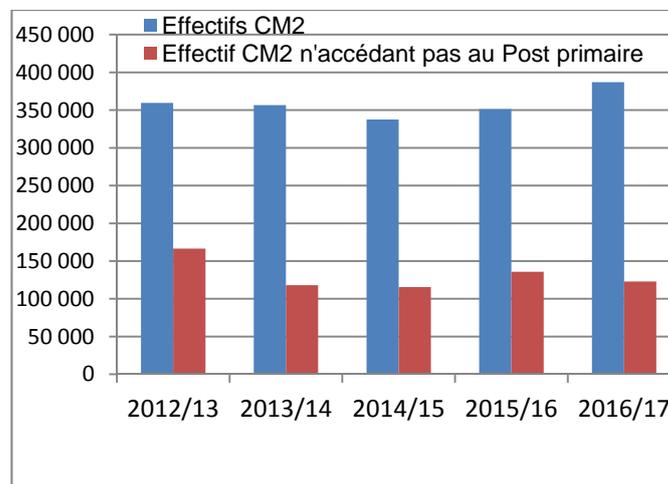
Orientation en fin de primaire

	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Technique et professionnel	1 861	1 478	1 916	1 471	1 558	1 911
AP public	777	729	1 016	754	958	1 237
AP privé	1 084	749	900	717	600	674
Général	169 955	191 639	236 780	220 580	214 013	262 063
enseignement général public	118 711	143 759	167 407	156 454	153 053	189 286
enseignement général privé	44 581	43 424	64 077	61 284	57 101	69 190
Cours du soir	6 663	4 456	5 296	2 842	3 859	3 587
Titulaires du CEP accédant au Post primaire	171 816	193 117	238 696	222 051	215 571	263 974
Titulaires du CEP n'accédant pas au Post primaire	17 506	-360	31 603	5 413	-17 150	-6 206
Effectif CM2 n'accédant pas au Post primaire	159 845	166 527	117 980	115 558	135 829	123 009
Taux de transition primaire – post primaire	51,8%	53,7%	66,9%	65,8%	61,3%	68,2%

Titulaires du CEP n'accédant pas au post-primaire



Transition du primaire au post primaire



Points saillants

- 📈 Hausse significative du TBA ;

Commentaire

En 2017/2018, le TBA au post-primaire est de 49,9%. L'accès des filles est plus élevé que celui des garçons. Le TBA des filles et des garçons se situe respectivement à 52,9% et 47,1%.

Par rapport à l'année scolaire précédente, le TBA a enregistré une augmentation de 8,1 points de pourcentage par rapport à 2016/2017. Cependant, 1 enfant sur 2 n'accède toujours pas au post-primaire.

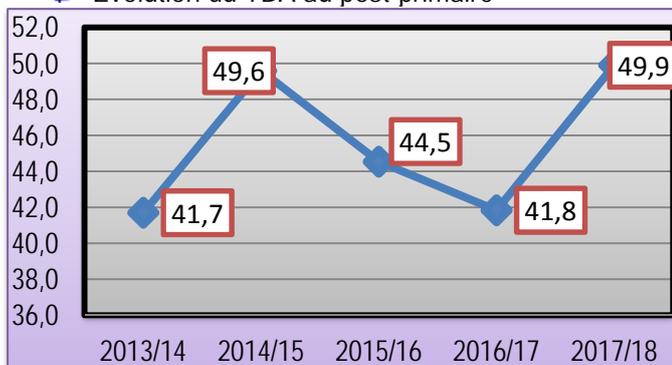
Sur les cinq dernières années, l'accroissement du TBA filles est plus important que celui des garçons (12,6 points de plus pour les filles contre 4 points pour les garçons) d'où une amélioration de l'indice de parité filles/garçons qui passe de 0,94 en 2013/2014 à 1,12 en 2017/2018. La parité atteinte au niveau national en 2017/2018 est aussi une réalité dans 12 régions, sauf dans le Sahel où l'indice de parité est à 0,86.

Une observation par région montre l'existence de fortes disparités. Ce taux varie de 13,6% au Sahel à 68,8% pour la région du Centre. A part la région du Sahel qui est restée stable, toutes les autres régions ont enregistré une hausse de leur TBA. La plus forte variation s'observe dans la région du Centre-ouest suivi du Nord et du Plateau Central.

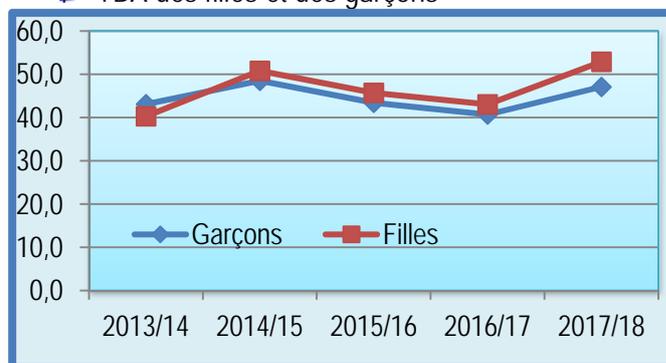
TAUX BRUT D'ADMISSION AU POST-PRIMAIRE

Niveau en 2017/2018			Variation par rapport à	
Burkina Faso	Fille	Indice de Parité	2016/17	2013/14
49,90	52,90	1,12	19,3%	19,7%

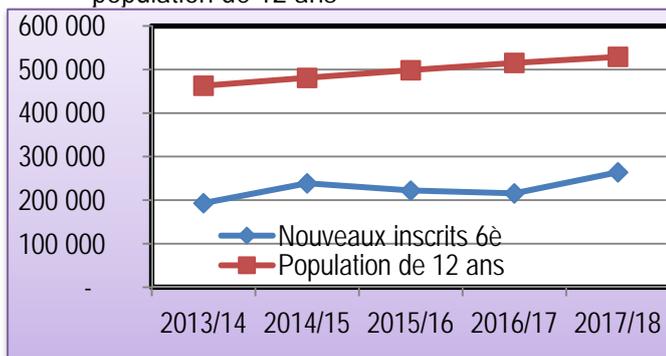
✚ Evolution du TBA au post-primaire



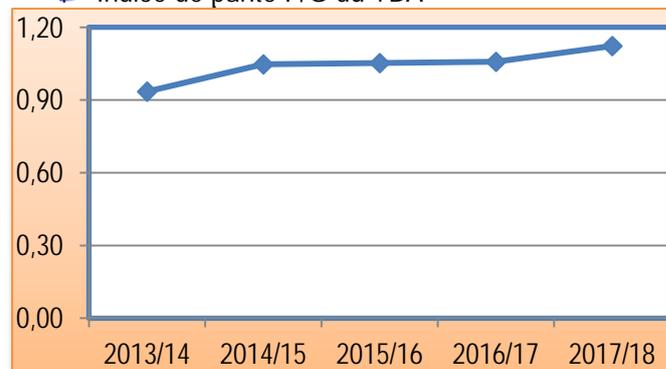
✚ TBA des filles et des garçons



✚ Evolution des nouveaux inscrits en 6^{ème} et la population de 12 ans



✚ Indice de parité F/G du TBA



✚ Disparités régionales

Régions	TBA 6ème en 2017/18	Variation / 2017	Parité
Boucle du Mouhoun	50,7	10,9	1,19
Cascades	45,8	5,2	1,06
Centre	68,8	7,6	1,18
Centre Est	48,4	8,3	1,04
Centre Nord	34,7	4,5	1,14
Centre Ouest	64,1	14,2	1,12
Centre Sud	62,4	4,2	1,10
Est	34,4	4,4	1,02
Hauts Bassins	55,0	10,4	1,13
Nord	56,5	12,4	1,15
Plateau Central	57,1	11,3	1,20
Sahel	13,6	0,0	0,86
Sud-Ouest	47,3	7,0	1,04
Burkina Faso	49,9	8,1	1,12
Médiane	50,70	7,60	1,12
Intervalle de variation	[13,6 68,8]	[0 14,2]	[0,9 1,2]

TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU POST-PRIMAIRE

Points saillants

- ✚ Accroissement faible du TBS ;
- ✚ Disparités régionales très fortes.

Commentaire

En 2017/2018, le taux brut de scolarisation au post-primaire est de 52% contre 49% l'année précédente soit une progression de 3 points de pourcentage.

Le TBS du post-primaire des filles est de 54,6% en 2017/2018 contre 49,6% pour les garçons. Au cours des cinq dernières années les inégalités se sont réduites en faveur des filles. En effet, l'indice de parité F/G est passé de 0,9 en 2013/2014 à 1,1 en 2017/2018. Seules trois régions sont en-deçà de la moyenne nationale ; il s'agit notamment des régions des cascades (0,99), du Sahel (0,78), du Sud-ouest (0,99).

La tranche d'âge légal d'accès au post-primaire est de 12-15 ans. En observant le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) au post-primaire, il apparaît que les 14 ans (35,1%) et 15 ans (36,7%) ont les plus forts TSAS. Les 16 ans et 17 ans, même s'ils ont dépassé l'âge légal pour y être, ont respectivement un TSAS de 31,1% et de 27,5%.

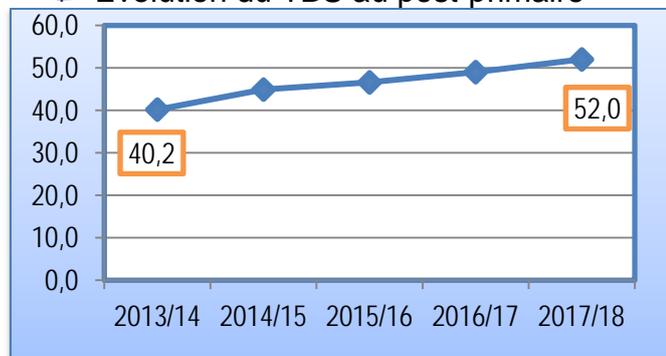
En 2017/2018, à l'exception du Centre et du Sahel, les autres régions ont connu une augmentation de leur TBS. Pour six régions, cette hausse est supérieure à 4 points de pourcentage. Les disparités entre régions sont toujours légion. Le sahel enregistre le plus faible TBS (13,6%) et le centre le plus fort TBS (75,8%).

TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU POST-PRIMAIRE

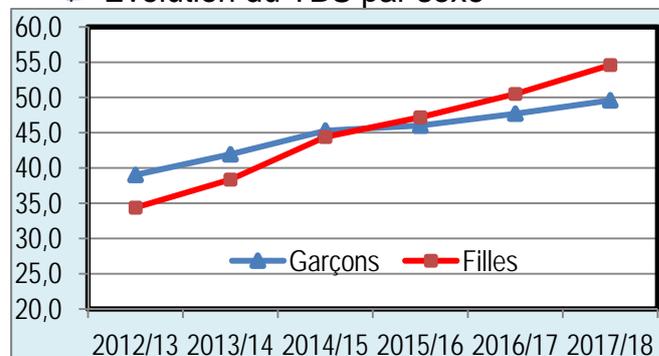
Situation du TBS Post-primaire 2017/2018

Niveau en 2017/2018			Variation par rapport à	
Ensemble	Fille	Indice de Parité	2016/17	2013/14
52,0	54,6	1,10	6,1%	29,4%

Evolution du TBS au post-primaire



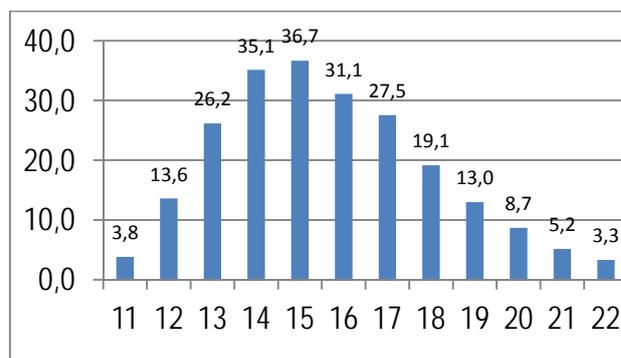
Evolution du TBS par sexe



Indice de parité F/G du TBS



TBS par âge spécifique



Disparités régionales

Régions	TBS 2017/18	Variation 2017	Parité
Boucle du Mouhoun	52,9	4,0	1,14
Cascades	50,9	2,3	0,99
Centre	75,8	0,3	1,25
Centre Est	47,8	4,6	1,05
Centre Nord	36,3	2,1	1,11
Centre Ouest	64,1	6,3	1,03
Centre Sud	62,2	2,0	1,11
Est	37,2	1,1	1,01
Hauts Bassins	59,1	4,2	1,09
Nord	52,4	4,4	1,12
Plateau Central	57,4	5,0	1,18
Sahel	13,6	-0,4	0,78
Sud Ouest	50,5	3,4	0,99
Burkina Faso	52,0	3,0	1,10
Médiane	52,4	3,4	1,1
Intervalle de variation	[13,6 75,8]	[-0,4 6,3]	[0,8 1,3]

Points Saillants

- ✚ Dépassement de 5,1 points de pourcentage de la cible 2018 (35,3%) du PNDES ;
- ✚ Atteinte de la parité filles et garçons ;
- ✚ Persistance des disparités régionales.

Commentaire

Le taux d'achèvement (TACH) du post primaire est de 40,6 % en 2017/2018, ce qui signifie que seulement 2 enfants sur 5 d'une génération donnée accèdent à la dernière année du post-primaire avec ou sans redoublement. La cible 2018 du TACH (35,3%) du PNDES est atteinte et dépassée de 5,1 points de pourcentage. Par rapport à l'année précédente, le TACH a enregistré une progression importante de 5,2 points.

Selon le sexe, le TACH des filles est passé de 35,3% à 42,1% entre 2016/2017 et 2017/2018 soit une augmentation de 6,8 points et celui des garçons de 35,4% à 39,2% au cours de la même période soit une évolution de 3,8 points. L'indice de parité F/G est atteint et enregistre des évolutions positives passant ainsi de 0,96 en 2015/2016, à 1,0 en 2016/2017 puis à 1,07 en 2017/2018.

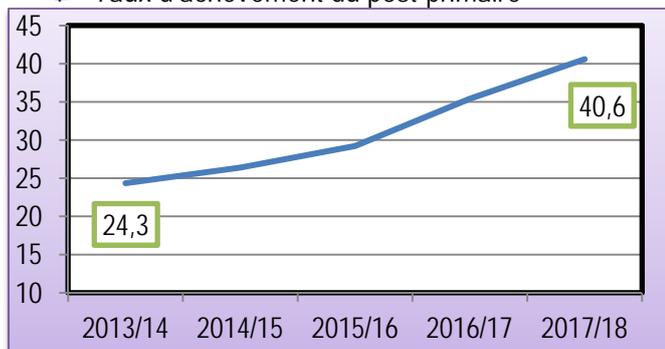
L'analyse comparée du taux brut d'admission et du taux d'achèvement montre qu'il existe un écart entre le nombre d'élèves qui accèdent au post-primaire et ceux qui l'achèvent. L'écart de 17,4% en 2013/2014 s'est rétréci à 9,30% en 2017/2018.

Au plan régional, le taux d'achèvement du post primaire varie de 72,3% dans la région du Centre à 8,6% au Sahel. Comme l'année précédente, seules les régions du Centre, Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et du Plateau central ont un taux d'achèvement du post- primaire supérieur au niveau national.

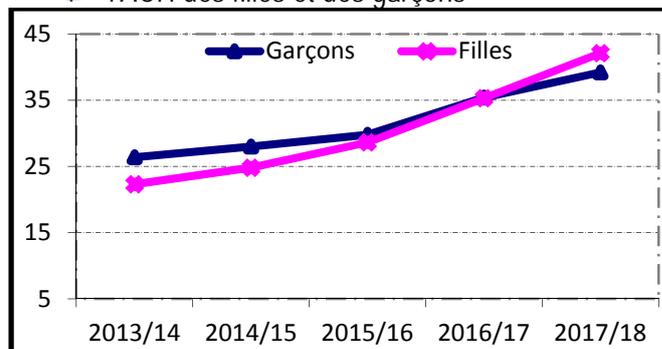
TAUX D'ACHEVEMENT AU POST-PRIMAIRE

+ Niveau en 2017/18			+ Variation par rapport à	
Ensemble	Fille	Indice de Parité	2016/2017	2013/14
40,60	42,10	1,07	15%	67%

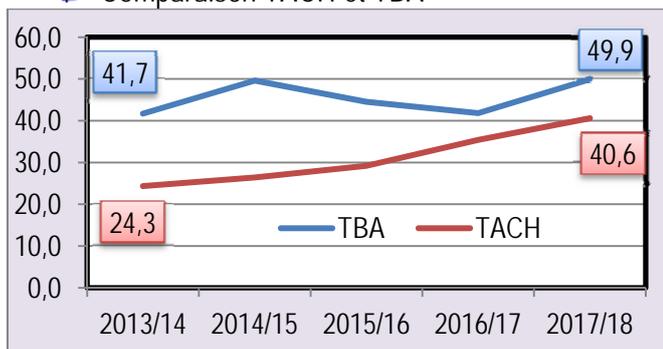
+ Taux d'achèvement du post-primaire



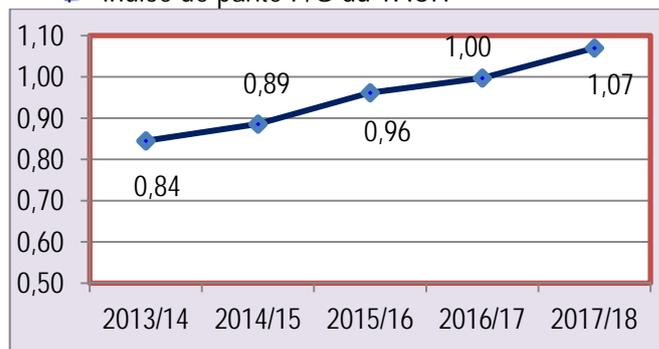
+ TACH des filles et des garçons



+ Comparaison TACH et TBA



+ Indice de parité F/G du TACH



+ Disparités régionales

Régions	TACH 2018	Variation/2017	Parité
Boucle du Mouhoun	40,0	8,90	1,09
Cascades	33,4	4,40	0,82
Centre	72,3	0,40	1,30
Centre Est	33,5	8,20	1,08
Centre Nord	30,7	4,90	1,12
Centre Ouest	44,9	10,80	0,92
Centre Sud	38,0	4,80	1,10
Est	32,0	3,00	0,90
Hauts Bassins	47,6	6,80	1,02
Nord	36,9	5,40	1,02
Plateau Central	40,8	7,30	1,13
Sahel	8,6	-0,20	0,65
Sud Ouest	28,3	2,40	0,81
Burkina Faso	40,6	5,20	1,07
Médiane	36,90	4,90	1,02
Intervalle de variation	[8,6 72,3]	[-0,2 10,8]	[0,7 1,3]

Partie III : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

EFFECTIF DES ELEVES AU SECONDAIRE

Points saillants

- ✚ Croissance rapide de l'effectif des filles ;
- ✚ Augmentation de la part du public ;
- ✚ Inégale répartition géographique de l'effectif de l'EFTP.

Commentaire

En 2017/2018, l'effectif des élèves de l'enseignement secondaire au niveau national est de 230 653 élèves avec une proportion de 40,9% de filles. Par rapport à l'année 2016/2017, l'effectif du secondaire est en hausse de 12,7% et de 61,6% par rapport à 2013/2014, soit un accroissement moyen annuel de 12,7%.

Un élève sur 2 est inscrit au privé. Cette situation montre bien que le privé contribue fortement à absorber la demande sans cesse croissante de la population scolarisable au secondaire. Le public qui a longtemps partagé la population scolarisée à ce niveau continue de répondre de mieux en mieux à la demande depuis 2013/2014. La croissance annuelle des effectifs par statut confirme cette tendance. En effet, le public et le privé ont respectivement un accroissement annuel de leurs effectifs de 13,6% et 11,9%. Les cours du soir ou structures à temps partiel reçoivent 5 817 élèves contre 6 710 en 2016/2017.

L'EFTP qui est aujourd'hui considéré comme l'un des volets sur lequel l'Etat veut s'appuyer pour résorber le chômage et contribuer à l'accélération du développement économique et social, reste encore embryonnaire et occupe seulement 9% des effectifs de l'enseignement secondaire. Au cours des cinq dernières années, l'effectif de l'EFTP est en baisse continue de 0,7% l'an. Cela trouve en partie son explication entre autres par son coût élevé, l'insuffisance de l'offre éducative, l'inadéquation des filières proposées.

Au secondaire, les disparités régionales sont toujours une réalité. Seules les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du centre-ouest ont le poids de la population scolarisée supérieur à celui de la population scolarisable. Par ailleurs, excepté le Centre, les Hauts-Bassins et le Centre-nord, le reste des régions ont vu leur effectif augmenter significativement (de plus 10%) par rapport à 2016/2017.

Notes méthodologiques :

TAMA= Taux d'accroissement moyen annuel

Sources : Enquêtes annuelles/DGESS/MENA

EFFECTIF DES ELEVES AU SECONDAIRE

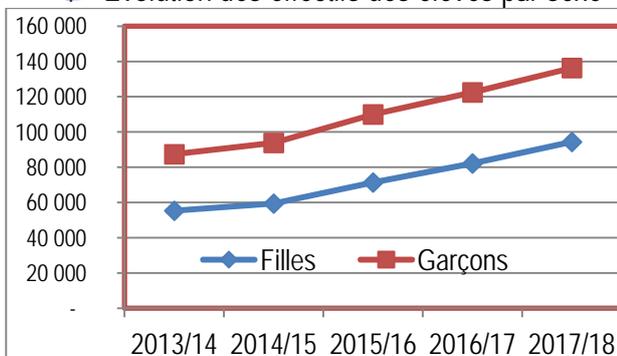
Effectifs

Effectif 2017/18	% Filles	% ESTP	% Privé	% cours du soir
230 653	40,9	9,3	47,98	2,5

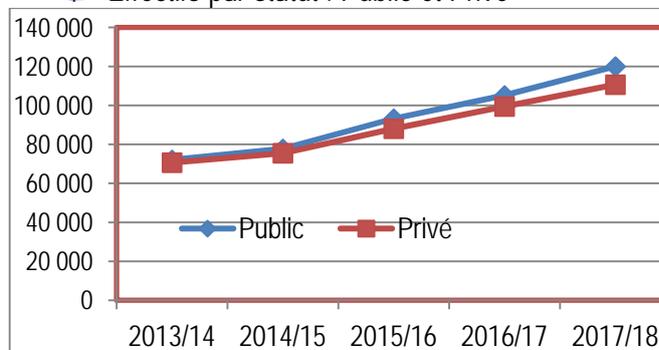
Evolution par rapport à

Evolution 2016/17		Evolution 2013/14	
En effectif	en %	en effectif	en %
26 033	12,7	87 899	61,6

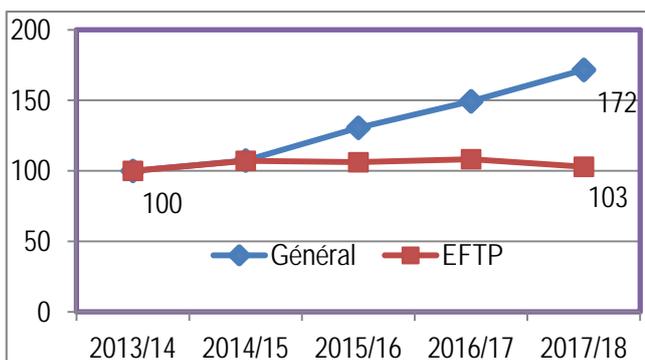
Evolution des effectifs des élèves par sexe



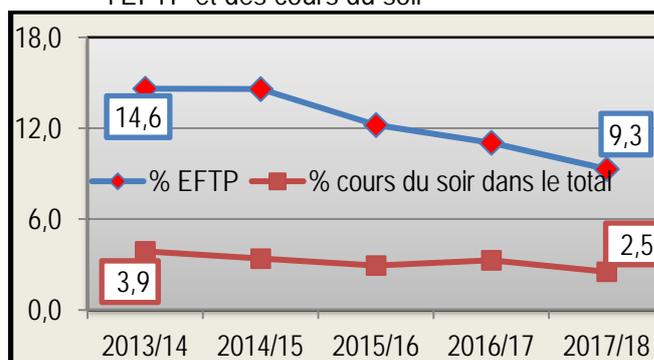
Effectifs par statut : Public et Privé



Evolution ESG et EFTP en indice base 100



Evolution de la proportion des effectifs de l'EFTP et des cours du soir



disparités régionales

Régions	Effectifs 2017/2018	Evolution en 2016/2017 en %	Poids de la population scolarisée	Poids de la population scolarisable en %
Boucle du Mouhoun	19 860	22,4	8,6	9,6
Cascades	7 787	10,7	3,4	4,3
Centre	68 424	5,0	29,7	15,7
Centre Est	14 988	25,7	6,5	7,6
Centre Nord	11 595	7,9	5,0	8,0
Centre Ouest	20 009	19,4	8,7	8,1
Centre Sud	8 694	12,2	3,8	4,1
Est	11 530	22,6	5,0	8,2
Hauts Bassins	30 218	8,0	13,1	11,5
Nord	17 298	21,8	7,5	7,9
Plateau Central	9 802	17,5	4,2	4,4
Sahel	2 956	12,2	1,3	6,6
Sud Ouest	7 492	16,3	3,2	3,9
Burkina Faso	230 653	12,7	100	100
Médiane	11 595	16,26	5,0	7,9
Intervalle de variation	[2956 68424]	[5 25,7]	[1,3 29,7]	[3,9 15,7]

ORIENTATION EN FIN DE POST-PRIMAIRE

Points saillants

- ✚ 2 élèves admis sur 5 au BEPC ou au CAP accèdent en 2nde ou BEP1 ;
- ✚ Prédominance du secteur privé dans l'EFTP.

Commentaire

En 2017/2018, l'enseignement secondaire a accueilli 75 729 nouveaux élèves en première année du cycle (2nde et BEP1). L'écart entre les admis (BEPC et au CAP) et les nouveaux entrants s'est réduit considérablement passant ainsi de 11 083 en 2015/2016 à 2010 en 2016/2017 et à 1 402 en 2017/2018. Les 1 402 titulaires du BEPC et du CAP de la session 2017, représentent seulement 2% de l'ensemble des admis de la session 2017.

Seulement 1 élève sur 3 de la classe de 3^{ème} a accès à la 2nde ou en BEP1 (34,4%). Quant aux titulaires du BEPC/CAP, sur 100 élèves, 2 n'accèdent pas en 2nde ou BEP1.

Par rapport à l'orientation dans l'enseignement secondaire, 92% des nouveaux entrants en seconde poursuivent leurs études dans l'enseignement secondaire général contre 8% dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Le pourcentage des entrants dans l'EFTP est en baisse de 1,4 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Selon le statut des établissements, 57% des nouveaux entrants de l'enseignement secondaire en 2017/2018 sont inscrits dans le public contre 56% en 2016/2017. Le privé reste important en accueillant 43% des titulaires du BEPC/CAP. Au niveau de l'EFTP, le privé reste majoritaire avec 56% des nouveaux inscrits malgré une baisse de 4% de son effectif par rapport à 2016/2017.

Notes méthodologiques :

Taux de transition= Pourcentage des nouveaux admis en classe de seconde et de première année BEP par rapport à l'effectif des élèves des classes de troisième et de AFP3 de l'année scolaire précédente.

Source : Annuaire statistiques du MENA, Synthèses des annuaires statistiques/DGESS/MENA

ORIENTATION EN FIN DE POST-PRIMAIRE

📌 Situation en fin de post-primaire

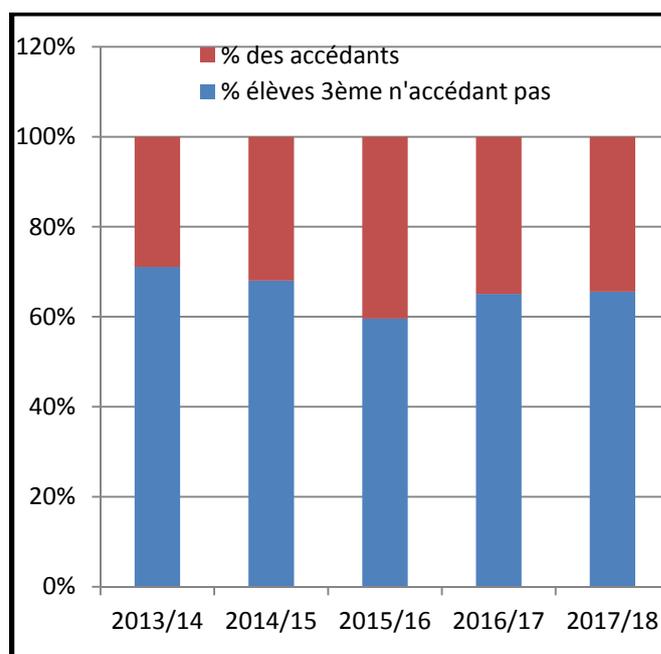
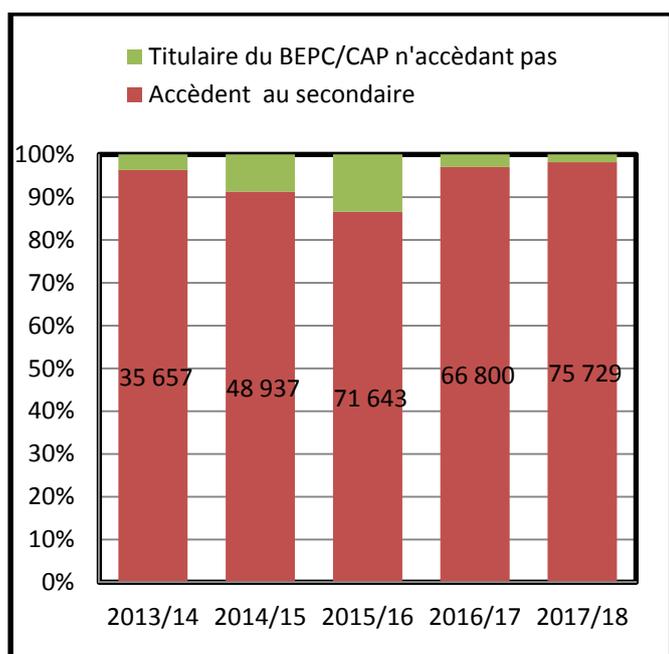
Années	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Elèves en fin de classe de troisième	123 219	153 092	177 254	191 397	220 104
Admis au BEPC/CAP	37 007	53 588	82 726	68 810	77 131

📌 Orientation en fin de post primaire

	2013/14	2014/15	2015/16	2016/2017	2017/2018
orientation en BEP public (nouveaux inscrits en 1ère année)	1 494	1 896	1 760	2 091	2 166
orientation en BEP privé (nouveaux inscrits en 1ère année)	2 053	2 304	2 331	2 051	2 066
orientation en seconde Technologique privé	1 548	1 661	2 146	1 726	1 387
orientation en seconde Technologique public	416	605	548	487	513
Orientation vers un secondaire professionnel	5 511	6 466	6 785	6 355	6 132
orientation en seconde en lycée public	17 676	25 932	37 536	35 126	40 762
orientation en seconde en lycée privé	12 470	16 539	27 322	25 319	28 835
orientation en seconde Général	30 146	42 471	64 858	60 445	69 597
Accèdent au secondaire	35 657	48 937	71 643	66 800	75 729
Titulaire du BEPC/CAP n'accédant pas au secondaire	1 350	4 651	11 083	2 010	1 402
Elèves de 3e n'accédant pas au secondaire	87 562	104 155	105 611	124 597	144 375
Taux de transition	28,9	32,0	40,4	34,9	34,41
Part du Privé (%)	45,1	41,9	44,4	43,6	42,6
Part de l'enseignement technique (%)	15,5	13,2	9,5	9,5	8,1

📌 Titulaires du CEP n'accédant pas au post primaire

📌 Transition du primaire au post primaire



TAUX BRUT D'ADMISSION AU SECONDAIRE

Points saillants

- ✚ Baisse du TBA de 3 régions ;
- ✚ Fortes disparités du TBA entre les régions.

Commentaire

L'année scolaire 2017/2018 connaît un taux brut d'admission (TBA) national de 16,6% au secondaire contre 15,2% en 2016/2017. Il est en hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2016/2017 et de 7,5 points par rapport à 2013/2014.

Le TBA des garçons est passé de 17,8% à 18,9% entre 2016/2017 et 2017/2018 et celui des filles de 12,5% à 14,2% durant la même période. L'écart entre le TBA fille/garçon se réduit de plus en plus, entraînant une amélioration de la parité. Aussi, l'indice de parité est passé progressivement de 0,61 en 2013/2014 à 0,75 en 2017/2018. Cependant, l'indice de parité reste faible, car il se situe en dessous de 1. Cette situation s'explique en partie par la persistance de pesanteurs socio-économiques et culturelles qui affectent principalement les filles.

L'âge légal d'accès en 1^{ère} année du secondaire est de 16 ans. Cependant, les données du taux d'admission par âge spécifique (TAAS) en seconde indiquent que la majorité des nouveaux inscrits en 2^{nde} ou BEP1 ont un âge supérieur à 16 ans. Les élèves de 17, 18 et 19 ans ont respectivement un TAAS de 3,3%, de 3,9% et de 3,7% contre 2% pour les 16 ans.

A l'exception des régions du Centre, du centre-nord et du sahel qui ont un TBA en baisse, le reste des régions a connu une hausse de leur TBA par rapport à l'année 2016/2017. La région du Centre occupe la première place avec un TBA de 29,8% tandis que le Sahel est à 3,3%.

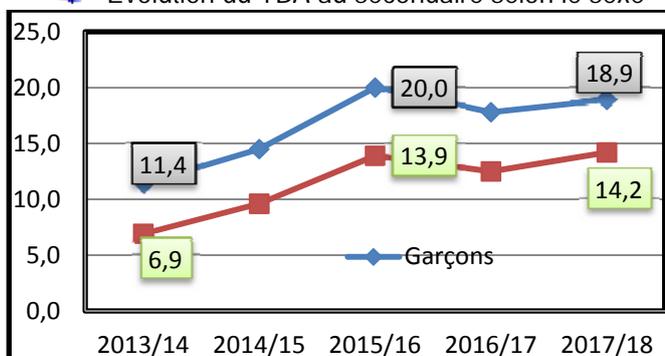
L'écart entre le TBA et le taux d'achèvement au secondaire se rétrécit de plus en plus. Il passe de 7,2 à 1,8 entre 2015/2016 et 2017/2018.

TAUX BRUT D'ADMISSION AU SECONDAIRE

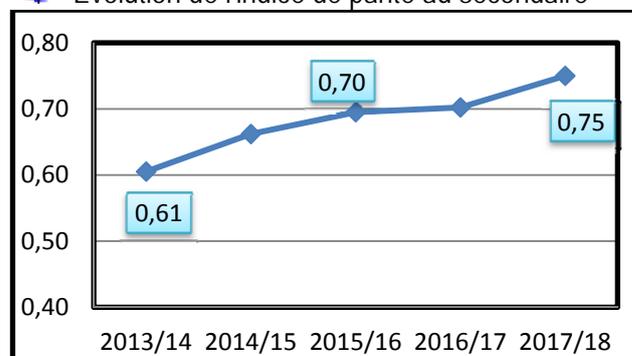
Situation 2018

Niveau en 2017/2018			Variation par rapport à	
Burkina Faso	Fille	Indice de Parité	2016/17	2013/14
16,6	14,2	0,75	1,4	7,5

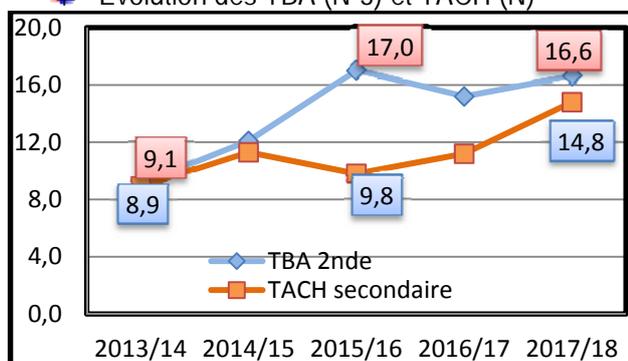
Evolution du TBA au secondaire selon le sexe



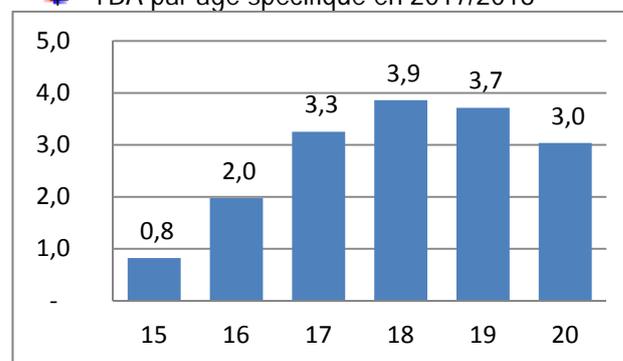
Evolution de l'indice de parité au secondaire



Evolution des TBA (N-3) et TACH (N)



TBA par âge spécifique en 2017/2018



Disparités régionales

Régions	TBA en 2nde 2017/2018	Parité	TBA en 2nde 2016/2017	Variation par rapport à 2016/2017
Boucle du Mouhoun	15,7	0,80	12,8	2,9
Cascades	12,6	0,63	12,2	0,4
Centre	29,8	0,86	29,9	-0,1
Centre Est	15,8	0,78	12,9	2,9
Centre Nord	10,3	0,66	11,0	-0,7
Centre Ouest	18,3	0,61	14,8	3,5
Centre Sud	15,6	0,71	15,0	0,6
Est	11,0	0,53	9,5	1,5
Hauts Bassins	18,9	0,72	17,8	1,1
Nord	15,7	0,66	14,0	1,7
Plateau Central	15,5	0,79	13,3	2,2
Sahel	3,3	0,58	3,5	-0,2
Sud-Ouest	14,2	0,60	11,2	3,0
Total National	16,6	0,75	15,2	1,4
Médiane	15,6	0,66	12,9	1,5
Intervalle de variation	[3,3 29,8]	[0,5 0,9]	[3,5 29,9]	[-0,7 3,5]

TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU SECONDAIRE

Points saillants

- ✚ Faible progression du TBS au secondaire;
- ✚ Faible TBS des filles;
- ✚ Disparités entre les régions.

Commentaire

En 2017/2018, le taux brut de scolarisation (TBS) du secondaire est de 17,6%, avec une hausse de 1,4 point par rapport à 2016/2017. Le TBS des filles est de 14,5%. La progression du TBS du secondaire demeure faible, entre 2013/2014 et 2017/2018 il y a eu un gain de 4,8 points de pourcentage.

L'écart entre le TBS des filles et le TBS des garçons persiste. En 2017/2018, le TBS des garçons est de 20,6% contre 14,5% pour les filles soit un indice de parité des sexes de 0,70. L'amélioration de l'indice de parité reste aussi timide. De 0,62 en 2013/2014, il n'a progressé que de 0,14 point par an.

En 2017/2018, les scolarisés de l'enseignement secondaire sont d'un âge avancé par rapport à l'âge légal (16-18 ans) en vigueur. Les élèves de 16, 17 et 18 ans ont un TSAS respectivement de 2,7%, 5,6% et 8,1%. Les 19, 20 et 21 ans ont les TSAS les plus élevés avec respectivement 9,7%, 9,9% et 8,4%.

Les disparités entre régions demeurent importantes. Les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest ont les taux bruts de scolarisation les plus élevés, respectivement 33,1%, 20% et 18,8%. Les TBS au secondaire les plus faibles sont constatés respectivement dans les régions du Sahel (3,4%), de l'Est (10,7%) et du Centre-Nord (11%).

Notes méthodologiques :

Taux Brut de Scolarisation au secondaire= rapport entre les effectifs des élèves inscrits au secondaire et la population âgé de 16 à 18 ans en 2008/09 et 17-19 avant cette date.

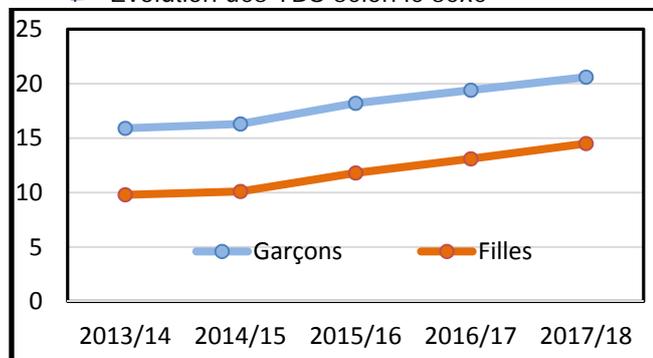
Sources : Annuaires statistiques DGESS/MENA

TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU SECONDAIRE

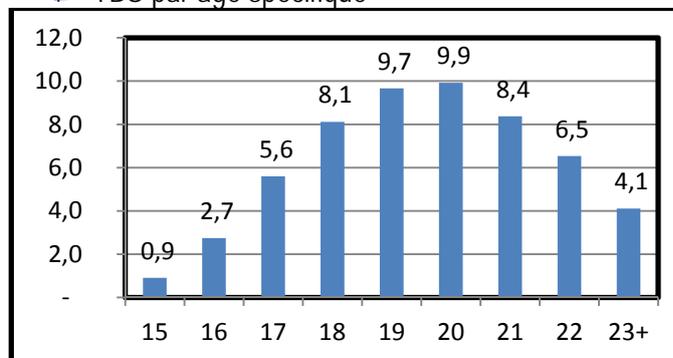
🚩 Situation 2018

Niveau en 2017/2018			Variation par rapport	Variation par rapport
Ensemble	Fille	Indice de Parité	2016/2017	2013/2014
17,6	14,5	0,70	1,4	4,8

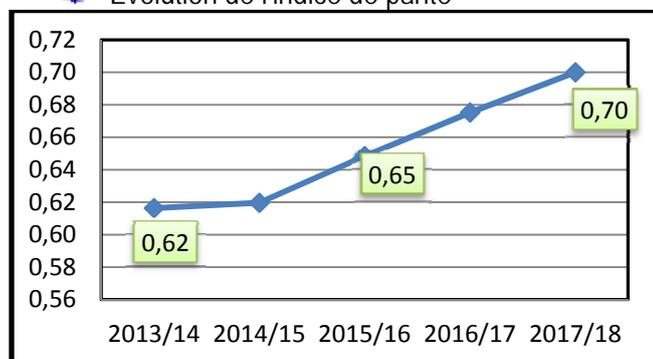
🚩 Evolution des TBS selon le sexe



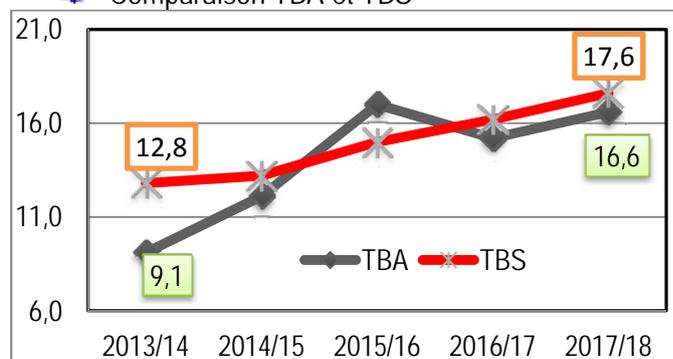
🚩 TBS par âge spécifique



🚩 Evolution de l'indice de parité



🚩 Comparaison TBA et TBS



🚩 Disparités régionales

Régions	TBS au secondaire 2017/2018	Parité F/G	TBS secondaire 2016/2017	variation par rapport à 2016/17
Boucle du Mouhoun	15,7	0,71	13,3	2,4
Cascades	13,8	0,59	13,0	0,8
Centre	33,1	0,88	33,1	-
Centre Est	15,1	0,69	12,5	2,6
Centre Nord	11,0	0,56	10,6	0,4
Centre Ouest	18,8	0,56	16,3	2,5
Centre Sud	16,1	0,67	14,8	1,3
Est	10,7	0,51	9,1	1,6
Hauts Bassins	20,0	0,68	19,3	0,7
Nord	16,7	0,57	14,2	2,5
Plateau Central	16,8	0,69	14,8	2,0
Sahel	3,4	0,51	3,2	0,2
Sud Ouest	14,7	0,54	13,2	1,5
Total National	17,6	0,70	16,2	1,4
Médiane	15,7	0,59	13,3	2,4
Intervalle de variation	[3,4 33,1]	[0,5 0,9]	[3,2 33,1]	[0 2,6]

Points saillants

- ⚡ Hausse du TACH au secondaire de 3,6 points;
- ⚡ Fortes disparités entre les régions ;
- ⚡ Fortes disparités entre filles et garçons.

Commentaire

Le taux d'achèvement du secondaire est de 14,8% en 2017/18 soit une hausse de 3,6 points par rapport à l'année précédente. Sur la période 2013/14 à 2017/2018, le taux d'achèvement du secondaire est passé de 8,9% à 14,8%.

Le taux d'achèvement des filles est de 11,9% contre 17,7% chez des garçons. L'indice de parité est passé de 0,65 en 2016/2017 à 0,67 en 2017/2018 ce qui montre que le TACH des filles croît plus vite que celui des garçons.

Une comparaison du TACH et le TBA fait apparaître des écarts importants qui oscillent d'une année à une autre et cela en fonction des résultats des examens. L'écart positif qui existe entre TBA et le TACH permet d'espérer une augmentation du TACH.

Au secondaire, les sortants sont d'un âge plus élevé que l'âge légal (18 ans). Ainsi, le graphique par âge spécifique indique que le TACH par âge spécifique des 18 ans se situe à 1,7% pendant que celui des 20, 21 et 22 ans se chiffre respectivement à 3,7%, 3,8% et 3,5%.

Les disparités entre les régions sont très importantes. Le TACH varie de 2,5% dans la région du Sahel à 31,1% dans la région du Centre. Le taux d'achèvement de 3 régions (Sahel, Est, Centre-nord) sur les 13 n'atteint pas 10%. L'indice de parité des régions est très disparate également, il varie de 0,43 dans la région du Nord à 0,95 pour la région du Centre.

Notes méthodologiques :

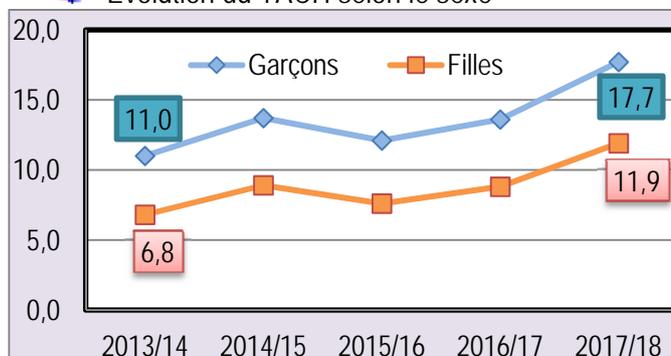
Taux d'achèvement du secondaire= rapport entre les effectifs des élèves nouvellement admis en dernières années du secondaire (2^e année BEP ou Bac pro et Terminales) et la population âgée de 18 ans en 2008/09 et 19 ans avant cette date.

Sources : Annuaires statistiques DGESS/MENA

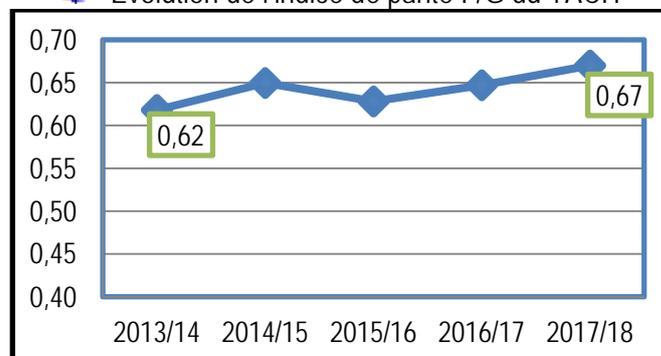
TAUX D'ACHEVEMENT AU SECONDAIRE

Niveau en 2017/2018			Variation par rapport à	
Ensemble	Fille	Indice de Parité	2016/2017	2013/2014
14,8	11,9	0,67	3,6	5,9

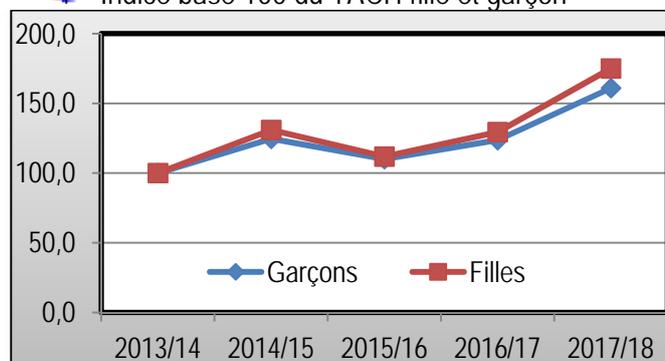
Evolution du TACH selon le sexe



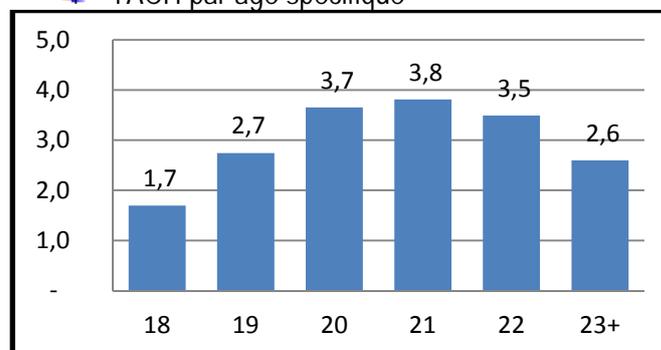
Evolution de l'indice de parité F/G du TACH



Indice base 100 du TACH fille et garçon



TACH par âge spécifique



Disparités régionales

Régions	TACH Secondaire 2017/18	Parité F/G	TACH Secondaire 2016/17	Variation par rapport à 2016/2017
Boucle du Mouhoun	12,0	0,61	7,8	4,2
Cascades	11,1	0,56	7,9	3,2
Centre	31,1	0,95	26,3	4,8
Centre Est	11,4	0,58	7,8	3,6
Centre Nord	8,8	0,45	6,4	2,4
Centre Ouest	16,6	0,52	10,1	6,5
Centre Sud	10,4	0,64	8,7	1,7
Est	8,9	0,46	4,9	4,0
Hauts Bassins	15,8	0,70	13,5	2,3
Nord	13,7	0,43	9,3	4,4
Plateau Central	13,9	0,62	10,9	3,0
Sahel	2,5	0,46	1,7	0,8
Sud-Ouest	10,4	0,47	7,5	2,9
Total National	14,8	0,67	11,2	3,6
Médiane	11,4	0,56	7,9	3,2
Intervalle de variation	[2,5 31,1]	[0,4 1]	[1,7 26,3]	[0,8 6,5]

PARTIE IV : RESSOURCES HUMAINES

PERSONNEL ENSEIGNANT

Points saillants

- ✚ Faible proportion des enseignants ayant un titre de capacité professionnelle
- ✚ Faible proportion d'enseignantes

Commentaire général

En 2017/2018, le nombre d'enseignants en classe au post-primaire et au secondaire est de 27 094 contre 25 086 en 2016/2017. Cet effectif a augmenté de 8% soit 2 008 enseignants entre les deux années scolaires.

Le nombre des enseignantes est passé de 5 092 en 2016/2017 à 5 366 en 2017/2018; cependant, leur proportion est en baisse (20,3% contre 19,8%). En 2017/2018, les régions du Plateau Central, du Centre et du Centre-ouest accueillent les plus grandes proportions de femmes dans l'enseignement post primaire et secondaire, soit respectivement 27,6%, 26,5% et 23,8%.

La proportion d'enseignants ayant un titre de capacité professionnelle est de 56,2%. Les régions du Sahel (73,6%), du Centre-Sud (73,3%) et du Sud-Ouest (72,7%) ont les plus fortes proportions d'enseignants qualifiés. A l'opposé, les plus faibles proportions se retrouvent dans les régions du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun avec 48% et du Centre-Nord (49,2%).

Les enseignants en classe sont majoritairement jeunes car seulement 8,6% ont un âge supérieur ou égal à 45 ans. La génération des 45 ans et plus est concentrée dans les régions du Centre (29%) et des Hauts bassins (15,3%).

Le nombre d'interventions c'est-à-dire le nombre d'enseignants y compris les vacataires au public et au privé est de 52 554 en 2017/2018. Le privé accueille la majorité des interventions (55,8%) et cela s'explique par le fait que ces interventions sont assurées par les mêmes acteurs pour plusieurs structures privées.

Notes méthodologiques : Pour les enseignants du public, on a considéré tous les intervenants (c'est-à-dire toutes les situations administratives possibles).

Pour le privé, il a été considéré l'ensemble des enseignants sauf les vacataires et ceux qui interviennent dans les cours du soir.

Le nombre d'interventions : c'est le nombre d'enseignants des cours du jour, tous les systèmes d'enseignement, les statuts et de toutes situations administratives confondus. L'enseignant est compté à chaque fois qu'il intervient dans un établissement.

PERSONNEL ENSEIGNANT

✚ Situation de 2018

Effectif 2017/18	% Femmes	% qualifiés	Evolution 2016/17	
			En nombre	En %
27 094	19,8	56,8	2 008	8,0

✚ Disparités régionales

Agents du public, du privé (sauf vacataires) intervenant dans les établissements cours du jour						Ratio élève/classe ESG public	Ratio élève/classe privé	Nombre d'intervention en 2017/2018
Régions	Effectif 2017/2018	% Femmes 2017/2018	% qualifiés 2017/2018	Effectif 2016/2017	Variation en %/ 2016/2017			
Boucle du Mouhoun	2748	17,9	47,3	2581	6,5	62	44	3864
Cascades	1169	15,2	63,3	1145	2,1	60	47	1890
Centre	4218	26,5	58,9	3891	8,4	66	45	16374
Centre-Est	2237	17,0	49,7	1912	17,0	59	49	3027
Centre-Nord	1983	20,1	49,0	1788	10,9	53	44	2803
Centre-Ouest	2977	23,8	55,3	2608	14,1	60	47	4991
Centre-Sud	1460	19,9	60,6	1389	5,1	61	47	1859
Est	1416	15,0	58,2	1368	3,5	60	56	2403
Hauts-Bassins	2892	15,7	54,1	2786	3,8	63	53	6679
Nord	2335	19,1	51,9	2145	8,9	62	46	3380
Plateau Central	1616	27,6	58,5	1459	10,8	60	45	2549
Sahel	636	15,3	82,5	692	-8,1	47	40	872
Sud-ouest	1407	12,0	68,1	1322	6,4	54	38	1863
Total National	27 094	19,8	56,2	25 086	8,0	60	47	52 554
Médiane	1983	18	58	1788	6	60	46	2803

PERSONNEL ADMINISTRATIF DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Points saillants

- ✚ Huit administratifs sur dix sont des hommes ;
- ✚ Faible proportion de femmes aux postes de direction ;
- ✚ Encore 1 239 établissements sont sans conseiller principal.

Commentaire général

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, le personnel administratif dans les établissements publics est composé de 7 106 individus. Cet effectif est en augmentation de 6,5% par rapport à l'année précédente. Le personnel administratif féminin représente 19,1%.

Le nombre de directeurs/proviseurs est de 1 943 dont 8% de femmes. Une comparaison avec le nombre d'établissements publics (1967) montre que 24 établissements ont fonctionné sans directeurs ou avec des directeurs intérimaires. En outre, 274 établissements sont sans intendants et 1239 sont sans conseiller principal/surveillant général.

Dans les régions du Centre nord, des Hauts-Bassins et du Sahel, tous les établissements publics ont un directeur/proviseur. La région du Nord enregistre le plus grand nombre de postes vacants (10). Les postes de premières responsabilités sont tenus majoritairement par des hommes. Les régions du sahel (17%), du Plateau central (15%), du centre-nord (12%) et du centre-ouest (11%) sont celles qui ont les plus fortes proportions de femmes à des postes de responsabilités.

PERSONNEL ADMINISTRATIF DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

✚ Situation en 2018

Effectif 2017/18	% Femmes	Evolution 2016/17	
		En nombre	En %
7106	19,1	436	6,5

✚ Disparités régionales

Régions	Directeur /Proviseur	Censeur/Directeur des Etudes	Intendant/Econome	Surveillant général/économe	Conseiller principal d'éducation/Surveillant général	Conseiller/Attaché/Assistant d'éducation/Surveillant	Nombre d'établissements
Boucle du Mouhoun	242	25	119	23	116	212	244
Cascades	88	20	82	1	37	118	90
Centre	126	38	124	5	94	476	128
Centre-Est	180	19	162	16	80	194	181
Centre-Nord	162	28	117	30	40	120	162
Centre-Ouest	220	18	210	0	0	187	221
Centre-Sud	122	29	105	4	87	104	124
Est	125	10	123	0	1	198	127
Hauts-Bassins	198	38	192	4	147	154	198
Nord	169	25	153	1	1	229	179
Plateau Central	117	19	108	8	43	141	118
Sahel	65	7	69	1	30	83	65
Sud-ouest	129	18	129	1	52	138	130
Total National	1943	294	1693	94	728	2354	1967

PARTIE V : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Points saillants

- ✚ Forte croissance du nombre d'établissements publics à partir de 2014/2015

Commentaire

Le nombre d'établissements du post-primaire et du secondaire s'élève à 3810 en 2017/2018 dont 6% de cours du soir. La part du privé est de 48,4% et l'EFTP représente 4% . Le nombre d'établissements a augmenté de 6,2% par rapport à 2016/2017.

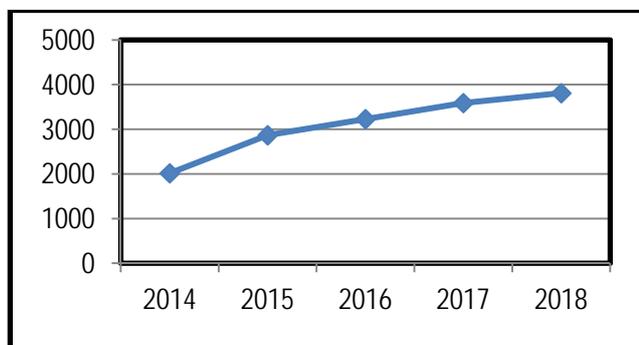
De 2005/2006 à 2013/2014, le nombre d'établissements privés dominait le public mais à partir de 2014/2015, la tendance s'est inversée. La mise en œuvre du continuum justifie cette situation.

Entre 2013/2014 et 2017/2018, le nombre d'établissements est passé de 2015 à 3810 soit un accroissement global de 89,1% et un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 17,3%. Le TAMA au niveau du public est de 23% contre 16,4% pour le privé. Le TAMA de l'enseignement général (21,1%) et celui de l'enseignement technique est de seulement 0,7%. Quant au nombre d'établissements des cours du soir, il a diminué en moyenne de 4,5% par an au cours des cinq dernières années.

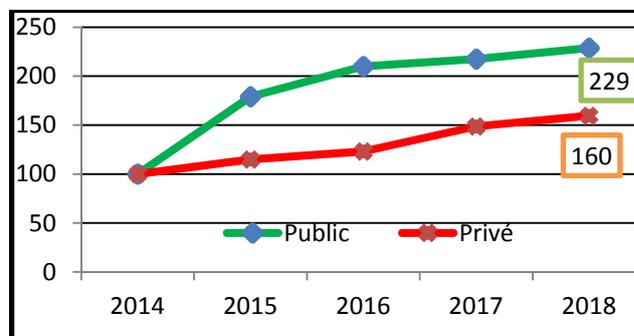
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Effectif 2017-2018	Privé	EFTP	Cours du soir	Evolution 2016-17		Evolution 2013-14	
				En effectif	en %	en effectif	en %
3 810	48,4%	3,9%	6,0%	222	6,2	1795	89,1

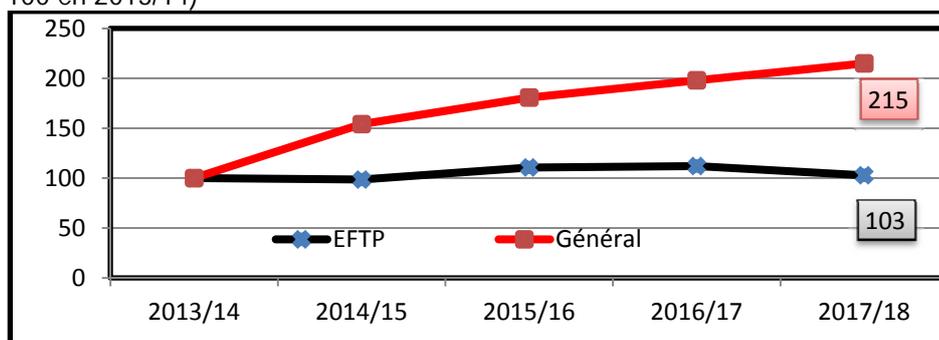
Evolution du nombre total d'établissements



Evolution du nombre d'établissements selon le statut (indice base 100 en 2013/14)



Evolution du nombre d'établissements selon le type d'enseignement (indice base 100 en 2013/14)



Les disparités régionales

Régions	2017/18	Variation / 2016/17		% par région
	Ensemble	en nombre	en %	
Boucle du Mouhoun	373	22	6,3	9,8
Cascades	146	13	9,8	3,8
Centre	846	21	2,5	22,2
Centre Est	274	29	11,8	7,2
Centre Nord	247	12	5,1	6,5
Centre Ouest	391	46	13,3	10,3
Centre Sud	173	-3	-1,7	4,5
Est	211	7	3,4	5,5
Hauts Bassins	416	37	9,8	10,9
Nord	270	23	9,3	7,1
Plateau Central	202	20	11,0	5,3
Sahel	84	-14	-14,3	2,2
Sud Ouest	177	9	5,4	4,6
Total National	3 810	222	6,2	100
Médiane	247	20	6,3	

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Points saillants

- ✚ Prédominance du secteur public
- ✚ Faible progression du nombre de salles de classe de l'EFTP

Commentaire général

Le nombre de salles de classe du post-primaire et du secondaire s'élève à 22 982 en 2017/2018; il est en augmentation de 12,6% par rapport à 2016/2017. L'enseignement et la formation techniques et professionnels dispose de 4,3% des salles de classe. Quant au privé il dispose de 43% des salles de classe en 2017/2018.

Le nombre de salles de classe est passé de 12 741 en 2013/2014 à 22 982 en 2017/2018, soit une augmentation globale de 80,4%. Sur la même période, le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est de 15,9%. Sur cinq ans, le nombre de salles de classe au public augmente de 16,7% chaque année contre 14,9% pour le privé.

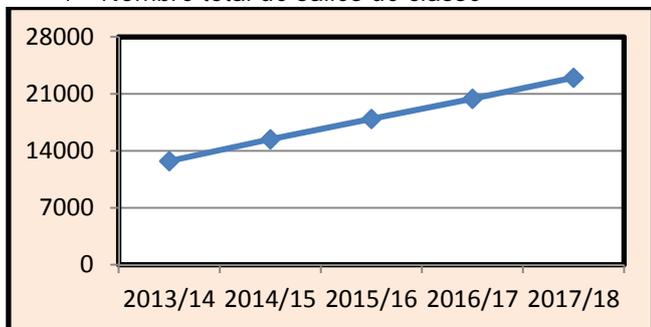
Selon le système d'enseignement, le nombre de salles de classe a progressé beaucoup plus vite au niveau de l'enseignement général (16,8%) qu'au niveau de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (2,2%) au cours des cinq dernières années.

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

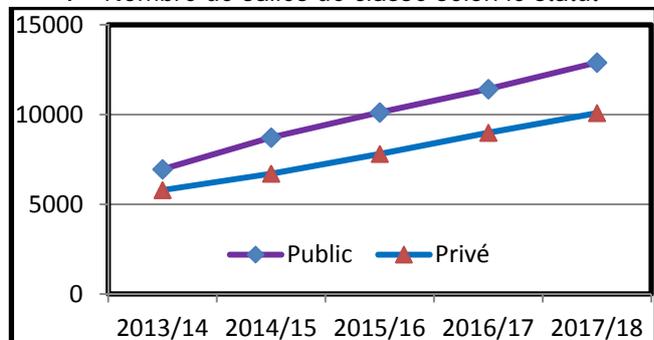
✚ Situation en 2018

Niveau en 2017/2018			Evolution 2016/17		Evolution 2013/14	
Total salles de classes	% EFTP	% Privé	En effectif	en %	en effectif	en %
22 982	4,3%	43,9%	2 575	12,6%	10 241	80,4%

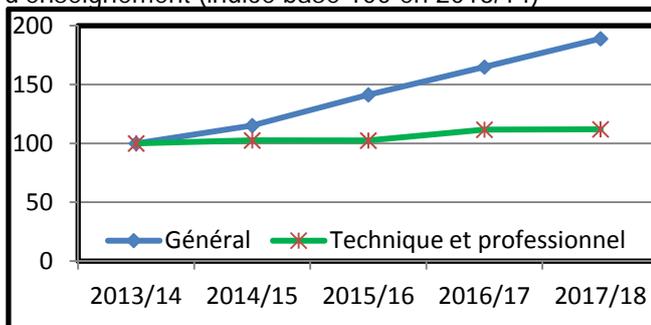
✚ Nombre total de salles de classe



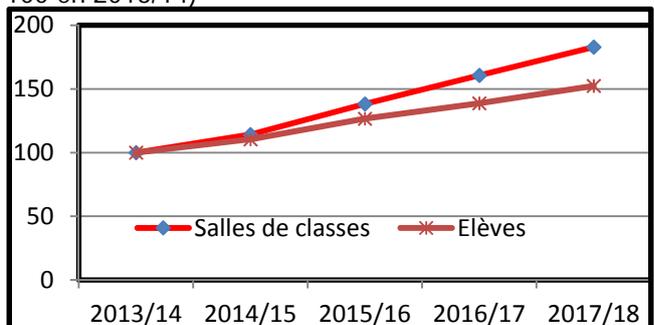
✚ Nombre de salles de classe selon le statut



Nombre de salles de classe selon le système d'enseignement (indice base 100 en 2013/14)



Nombre de salles de classe et d'élèves (indice base 100 en 2013/14)



Disparités régionales

Régions	Total 2017/18	variation 2016/17		Ratio population scolarisable/salles de classe total	Ratio population scolarisable/salles de classe public
		en nombre	en %		
B. du Mouhoun	2 198	302	15,9	149	210
Cascades	859	97	12,7	164	226
Centre	5 039	202	4,2	94	449
Centre-Est	1 727	327	23,4	151	227
Centre-Nord	1 402	153	12,2	197	297
Centre-Ouest	2 314	374	19,3	119	201
Centre-Sud	1 077	61	6,0	130	167
Est	1 318	135	11,4	218	325
Hauts-Bassins	2 646	332	14,3	140	288
Nord	1 827	296	19,3	148	216
Plateau Central	1 169	180	18,2	132	193
Sahel	465	7	1,5	483	572
Sud-Ouest	941	109	13,1	143	172
Total National	22 982	2 575	12,6	145	258
Médiane	1 402	180	13,1	148	226

Points saillants

- ✚ Déficit en places assises au post-primaire ;
- ✚ Surplus de places assises au secondaire.

Commentaire

En 2017/2018, l'enseignement général public dispose de 579 231 places assises au post-primaire et 117 690 au secondaire. Ces nombres sont en hausse de 10,8% et de 11,3% respectivement au post primaire et au secondaire par rapport à l'année précédente.

Avec 646 601 élèves scolarisés au post primaire public pour 579 231 places assises et 98 148 élèves pour 112 658 places assises au secondaire, il ressort un déficit de 67 370 places au post primaire et un surplus de 5 032 places au secondaire. Il faut donc plus d'efforts pour équiper les salles de classe en table-bancs afin de résorber ce déficit au post-primaire.

Toutes les régions connaissent un déficit en places assises au post primaire. Ce déficit varie de 11 108 dans la région du Nord à 1 442 au Sahel. Au secondaire, seulement deux régions ont un déficit en places assises. Il s'agit de la région des Cascades (130) et du Centre-Sud (946).

Notes méthodologiques :

Les données ne concernent que l'enseignement général public

Le nombre de places assises estimé est une approximation du nombre réel de places assises. Il permet d'apprécier une des conditions d'accueil dans les salles de classe.

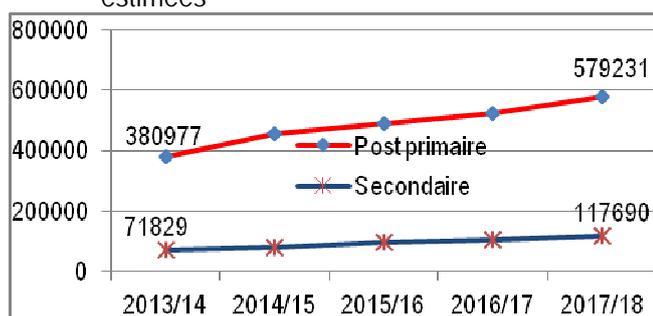
Le nombre de places assises estimé= nombre de tables bancs à une place + 2 x (nombre de tables bancs à deux places) + 3 x (nombre de tables bancs à plus de deux places)

PLACES ASSISES DANS L'ENSEIGNEMENT GENERAL PUBLIC

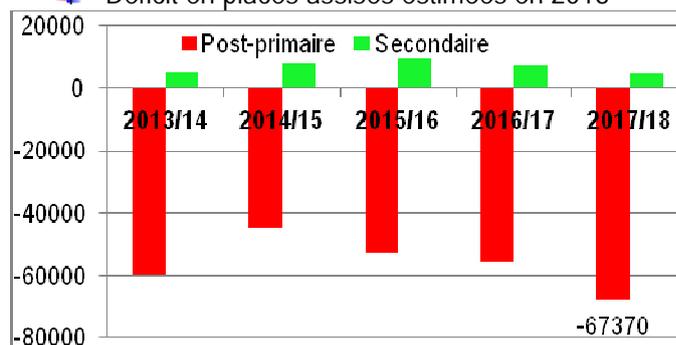
✚ Situation en 2018

Nombre de places assises estimées			Ecart entre effectifs et places assises en 2017/18	
En 2017/2018		Evolution 2016/2017 en %	Evolution 2013/2014 en %	
Post-primaire	579 231	10,8%	52,0%	-67370
Secondaire	117 690	11,3%	63,8%	5032

✚ Evolution du nombre de places assises estimées



✚ Déficit en places assises estimées en 2018



Disparités régionales

Régions	Nbre de places assises estimées en 2017/2017		Variation par rapport à 2016/2017 en %		Déficit en places assises estimées en 2017/2018		Variation par rapport à 2016/2017 en nombre	
	Post-primaire	Secondaire	Post-primaire	Secondaire	Post-primaire	Secondaire	Post-primaire	Secondaire
B. du Mouhoun	75340	12262	12,0%	-0,4%	-7819	21	-4	-2096
Cascades	27595	4935	8,7%	16,2%	-4281	-130	-489	211
Centre	43158	15088	-1,5%	17,8%	-2977	742	-5167	576
Centre-Est	52925	9695	17,6%	13,9%	-2380	492	566	-702
Centre-Nord	38029	8226	17,9%	10,1%	-5544	646	804	670
Centre-Ouest	68014	11820	13,3%	18,4%	-3047	1735	-1087	189
Centre-Sud	36131	6258	8,9%	-8,4%	-7255	-956	-5	-1259
Est	40683	8551	10,9%	34,1%	-4205	703	368	639
Hauts-Bassins	59135	13583	10,0%	11,2%	-8333	983	-2033	187
Nord	56074	10727	11,2%	8,4%	-11108	136	-4229	-604
Plateau Central	35918	7481	14,0%	1,6%	-3900	141	830	-547
Sahel	14788	2725	3,8%	48,1%	-1442	98	402	638
Sud-Ouest	31441	6339	7,8%	8,3%	-5079	421	-1442	-431
Total ESG Public	579231	117690	10,8%	11,3%	-67370	5032	-11486	-2529

CONDITIONS D'ACCUEIL AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE : RATIO ELEVES / CLASSE

Points saillants

- ✚ 59,1% des classes de 6^{ème} sont hors norme ;
- ✚ Baisse du ratio élèves/classe au secondaire
- ✚ Disparités prononcées entre régions

Commentaire général

En 2017/2018, une classe du post primaire compte 58 élèves en moyenne et une classe du secondaire 42. Au post-primaire, le ratio est resté statique de 58. Au secondaire, le ratio est passé de 45 à 42. Toutefois cela cache des réalités par région, par statut, par système d'enseignement et par niveau.

En 2017/2018, le ratio élèves/classe dans l'enseignement général (ESG) est de 59 et de 26 pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) au post-primaire.

Au public, le ratio élèves/classe au post primaire est resté statique de 63 entre 2016/2017 et 2017/2018. Au secondaire, le ratio est de 46 depuis 2015/2016. Au privé, le ratio a augmenté au post primaire par rapport à l'année précédente, mais celui du secondaire a diminué durant la même période.

Dans les établissements publics d'enseignement général, le ratio élèves/classe est supérieur à la norme dans les classes de 6^{ème}. En effet le ratio national en 6^{ème} est de 74 en 2017/2018. Au niveau régional, le plus fort ratio en 6^{ème} s'observe dans la région du Centre (91) et les plus faibles ratios dans les régions du Sahel (58) et du Sud-Ouest (67).

D'une manière générale, le nombre d'établissements dont le ratio élèves/classe est hors norme représente 30,6%. Selon le niveau, le pourcentage d'établissements ayant un ratio hors norme en 6^{ème} est de 59,1%. Ce pourcentage varie de 24,6% dans la région du Sahel à 82,7% dans la région du Centre.

CONDITIONS D'ACCUEIL AU POST PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE : RATIO ELEVES / CLASSE

📊 Situation en 2017/2018

Ratio élèves/ classes	2017/18				Variation (*)	
	Burkina Faso	Public	Général	Technique	2016/17	2013/14
Post primaire	58	63	59	26	-0,2	-10,7
Secondaire	42	46	43	31	-2,8	-2,1

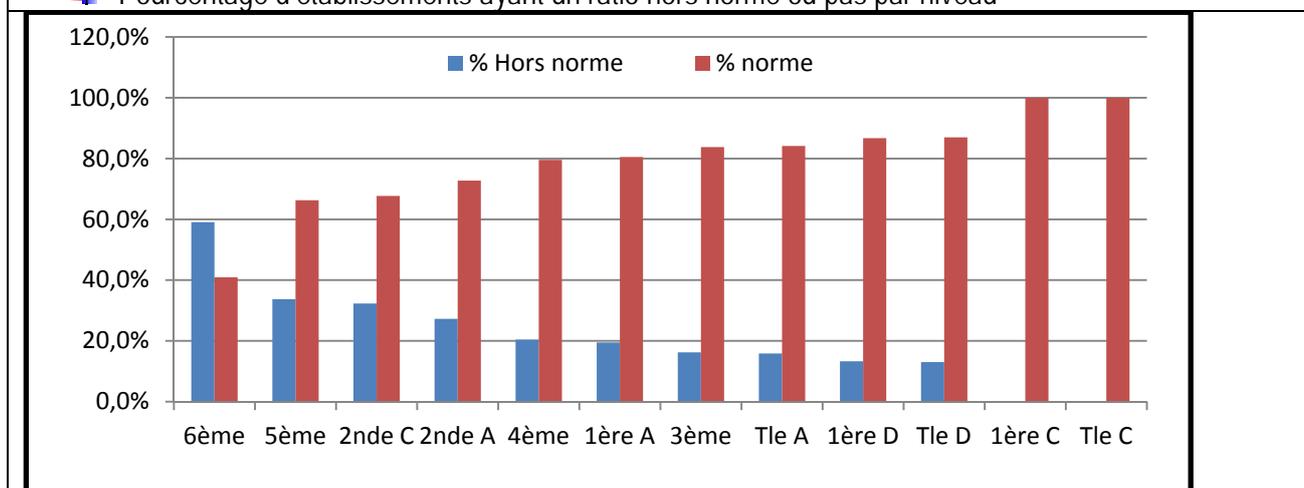
📊 Ratio élèves/classe par niveau selon le statut et le type d'enseignement en 2017/2018

Niveau		Post primaire				Secondaire		
		6eme	5eme	4eme	3eme	2nde	1ere	Tle
Public	ESG	74	63	56	53	53	44	42
	ESTP	58	27	21	27	35	31	32
Privé	ESG	49	45	49	63	35	35	49
	ESTP	24	19	18	25	24	26	42
NATIONAL		64	64	55	52	57	42	38

📊 Disparités régionales en 2017/2018 du ratio élèves/classe dans l'enseignement général public

REGIONS	6eme	5eme	4eme	3eme
BOUCLE DU MOUHOUN	75	65	58	57
CASCADES	70	64	57	58
CENTRE	91	71	63	52
CENTRE-EST	76	63	53	53
CENTRE-NORD	74	54	45	43
CENTRE-OUEST	73	64	57	52
CENTRE-SUD	72	64	61	56
EST	73	64	62	54
HAUTS-BASSINS	79	65	59	57
NORD	76	67	59	55
PLATEAU CENTRAL	75	62	58	60
SAHEL	58	48	42	45
SUD-OUEST	67	57	51	49
Total National	74	63	56	53
Médiane	74	64	58	54

📊 Pourcentage d'établissements ayant un ratio hors norme ou pas par niveau



Points saillants

- ✚ Faible niveau d'électrification des établissements ;
- ✚ Insuffisance de bibliothèques ;
- ✚ Insuffisance en point d'eau.

Commentaire général

En 2017/2018, sur les 3 580 établissements physiques du post primaire et secondaire, la majorité ne dispose pas de commodités appropriées. Ainsi, 18,4% des établissements sont sans latrines, 37% sans point d'eau, 71,2% ne disposent pas de bibliothèque, 55,8% manquent d'électricité et 74,1% ne sont pas clôturés. Cette situation s'explique par la réalisation de nouvelles infrastructures sans un minimum de commodités et par l'occupation de bâtiments d'emprunt sur des sites inappropriés qui abritent les CEG du continuum. Cependant, la proportion d'établissements disposant de latrines, d'eau potable, d'électricité et de clôture s'est améliorée entre 2016/2017 et 2017/2018.

Dans l'ensemble, les établissements privés disposent d'infrastructures plus commodes que ceux du public. Au niveau du public, 49,4% des établissements sont sans point d'eau potable contre 21,8% au privé; 30,7% sont sans latrine contre 3,5% dans le privé; 72,5% sont sans électricité au public contre 35,4% au privé; 82,1% ne disposent pas de bibliothèque contre 49,5% dans le privé. Dans le public, 93,1% ne disposent pas de clôture contre 51% au privé. Néanmoins, le niveau de toutes les commodités s'est amélioré au public. Au privé cette amélioration s'observe en matière de bibliothèque, d'eau et de latrines.

Comparativement à l'enseignement général, l'enseignement et la formation techniques et professionnels dispose de plus de commodités. Au niveau de l'ESG, 38,2% des établissements sont sans point d'eau potable contre 6,9% au niveau de l'EFTP; 19,2% sont sans latrines contre seulement 0,7% pour l'EFTP; 58% sont sans électricité au niveau de l'ESG contre 2,8% au niveau de l'EFTP; 68,4% ne disposent pas de bibliothèque dans l'ESG contre 43,1% dans l'EFTP.

CONDITIONS D'ACCUEIL AU POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE : COMMODITES

✚ Etat et niveau d'équipement des établissements

Nombre d'établissements en 2017/2018	sans Bibliothèque		Sans Latrine		Sans eau		Sans électricité		Sans Clôture	
	% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017
3 580	71,2	2,2	18,4	-5,2	37,0	-2,9	55,8	-0,9	74,1	-0,5

✚ Les disparités public/privé

	Nombre d'établissements en 2017/2018	sans Bibliothèque		Sans Latrine		Sans eau		Sans électricité		Sans Clôture	
		% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017
Public	1967	82,1	-1,1	30,7	-8,4	49,4	-3,5	72,5	-2,4	93,1	-0,6
Privé	1613	49,5	-1,1	3,5	-0,3	21,8	-1,3	35,4	2,2	51,0	1,1

✚ Les disparités Enseignement Général/Enseignement Technique

Type d'enseignement	Nombre d'établissements en 2017/2018	sans Bibliothèque		Sans Latrine		Sans eau		Sans électricité		Sans Clôture	
		% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017	% en 2017/18	Evolution 2016/2017
Général	3436	68,4	-1,7	19,2	-5,5	38,2	-3,3	58,0	-1,1	76,5	-0,9
EFTP	144	43,1	-2,2	0,7	-3,1	6,9	0,6	2,8	-4,2	18,1	0,2

PARTIE VI : RESULTATS SCOLAIRES

Points saillants

- 🚩 Hausse du taux de réussite au BEPC dans toutes les régions en 2018

Commentaire

Le nombre d'inscrits au BEPC à la session de 2018 est de 314 387 contre 273 841 en 2017, soit une hausse de 15%. Le taux de réussite est de 42,9% soit une hausse de 14,1 points par rapport à la session précédente (28,9%). Quant aux CAP, le nombre d'inscrits est de 5 184 en 2018 contre 5 333 en 2017, soit une baisse de 3%. Le taux de réussite est de 39,7% avec une baisse de 1,4 point par rapport à 2017.

Les résultats du BEPC sont en dessous de 50% les cinq dernières années et varient entre 28,7% et 42,9%. Durant la même période, les résultats aux CAP varient en dents de scies entre 34,6% et 50,3%.

A la session de 2018, l'examen des BEP a enregistré 6 123 inscrits soit une baisse de 2,7% par rapport à 2017. Le taux de réussite est de 57,7% soit une hausse de 7,1 points par rapport à la session précédente.

A la session de 2018, le taux de réussite au BEPC varie d'une région à une autre, allant de 39,4% dans les Cascades à 47,2% au Sud-Ouest. Ce taux est en hausse de plus de 10 points de pourcentage dans toutes les régions comparativement à la session de 2017.

En 2018, le nombre d'inscrits au BAC est de 96 772 et par rapport à la session de 2017, ce nombre a augmenté de 20 812 candidats soit 27%. Le taux de réussite à cet examen est de 40,9% soit une hausse de 1,6 point par rapport à la session précédente. Pour ce qui concerne l'enseignement général, le taux de succès national au BAC est de 40,7%. Quant à l'enseignement et la formation techniques et professionnels, le taux de succès au BAC professionnel est de 76,1% et au BAC technologique de 38,8%.

D'une région à une autre, le taux de réussite au BAC en 2018 varie entre 37,8% et 44,5%. Six régions sur treize connaissent une baisse de leur taux par rapport à la session de 2017.

Notes méthodologiques :

Taux de réussite= nombre de candidats déclarés admis / nombre de candidats présents X 100

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

RESULTATS AUX EXAMENS DU POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE

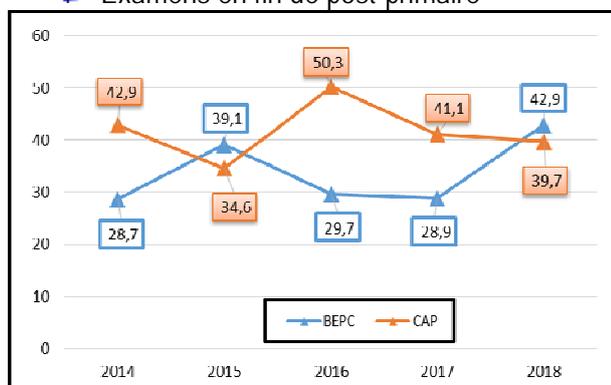
📊 Situation en 2018

CYCLE	EXAMENS	Nombre d'inscrits de 2018	Variation du nombre d'inscrits de 2018 / 2017	% des Absents de 2018	Variation % absents 2018 / 2017	Taux de réussite 2018	Variation du taux de réussite de 2018 / 2017
Post primaire	BEPC	314 387	40 546	2,8	0,5	42,9	14,1
	CAP	5 184	-149	7,2	1,0	39,7	-1,4
Secondaire	BEP	6 123	-170	5,2	0,3	57,7	7,1
	BAC	96 772	20 812	3,2	-0,8	40,9	1,6

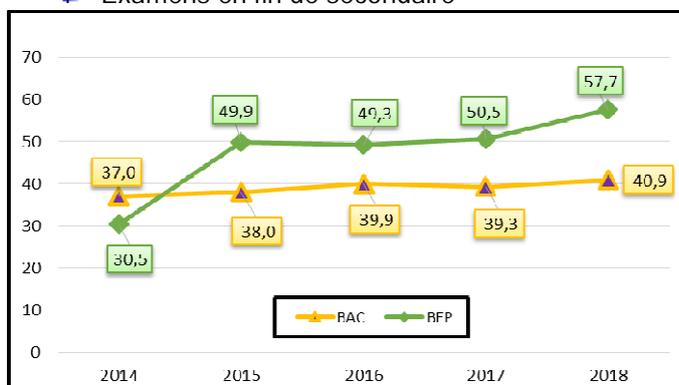
📊 Disparités régionales

Régions	BEPC		CAP		BEP		BAC	
	Taux de succès Session 2018	Variation / 2017	Taux de succès Session 2018	Variation / 2017	Taux de succès Session 2018	Variation / 2017	Taux de succès Session 2017	Variation / 2016
Boucle du Mouhoun	45,4	12,1					40,3	-0,1
Cascades	39,4	15,3					43,1	3,5
Centre	42,8	13,6					41,4	3,2
Centre-Est	46,1	10,1					43,1	-3,0
Centre-Nord	42,2	14,8					43,2	1,7
Centre-Ouest	41,2	13,5					41,5	-1,9
Centre-Sud	44,5	13,9					39,7	-2,7
Est	40,7	17,5					37,8	2,6
Hauts-Bassins	42,3	15,5					39,2	3,6
Nord	44,3	13,5					38,9	-0,4
Plateau Central	40,5	13,6					41,4	-2,3
Sahel	44,0	15,1					38,6	2,7
Sud-Ouest	47,2	17,7					44,5	3,4
Total National	42,9	14,1	39,7	-1,4	57,7	7,1	40,9	1,6
Médiane	42,8						41,4	
Intervalle de variation	(39,4 47,2)	(10,1 17,7)					(37,8 44,5)	(-3 3,6)

📊 Examens en fin de post-primaire



📊 Examens en fin de secondaire



Points saillants

- ✚ Faible niveau d'accès ;
- ✚ Disparités entre filles et garçons.

Commentaire

Au regard du profil transversal de 2017-2018, sur 100 enfants en âge d'être en classe de 6^e, 53 y accèdent. Pour la classe de seconde (16 ans), 21 enfants sur 100 y accèdent. En 2017-2018, le taux d'accès décroît de la 6^{ème} à la Tle. Ce taux passe de 52,6% en 6^e à 25,7% en classe de 3^e puis à 14,8% en classe de Terminale.

Toutefois, la comparaison du profil de scolarisation transversal de l'année scolaire 2017-2018 à celui de 2016-2017 révèle une amélioration de l'accès au post-primaire et au secondaire.

Selon le profil de scolarisation transversal par sexe de 2017-2018, les filles accèdent plus que les garçons au post-primaire. Cette tendance est inversée au secondaire.

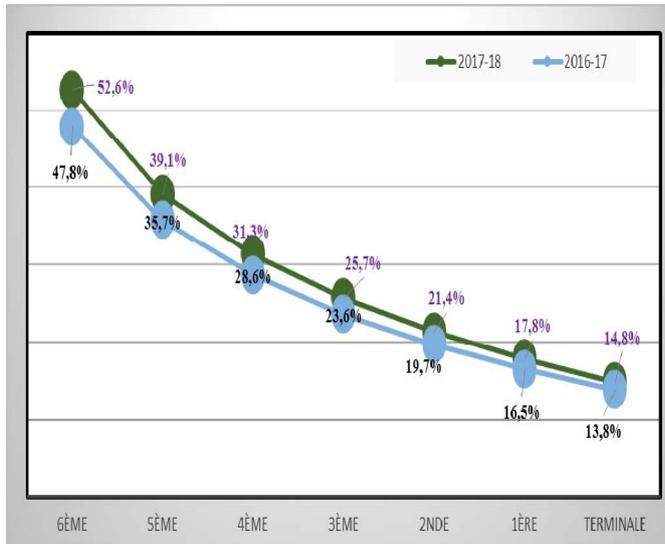
TAUX D'ACCES PAR NIVEAU : Pourcentage de la population d'un âge spécifique scolarisée, quelque soit le niveau d'éducation (Données requises : Effectif des inscrits par âge simple et population de l'âge correspondant).

Le profil de scolarisation transversal décrit pour une année scolaire, le rapport entre les nouveaux entrants dans un niveau d'étude donné et la population en âge de se trouver dans ce niveau d'étude. Le post-primaire et le secondaire étant des cycles intermédiaires du système éducatif, ce profil décrit les performances dans le parcours scolaire des niveaux concernés.

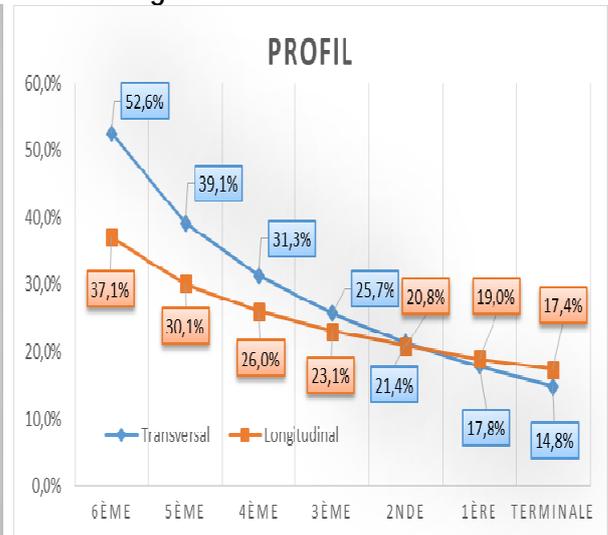
NB : Les taux d'accès par niveau ont été redressés avec des courbes de tendance.

PROFIL DE SCOLARISATION

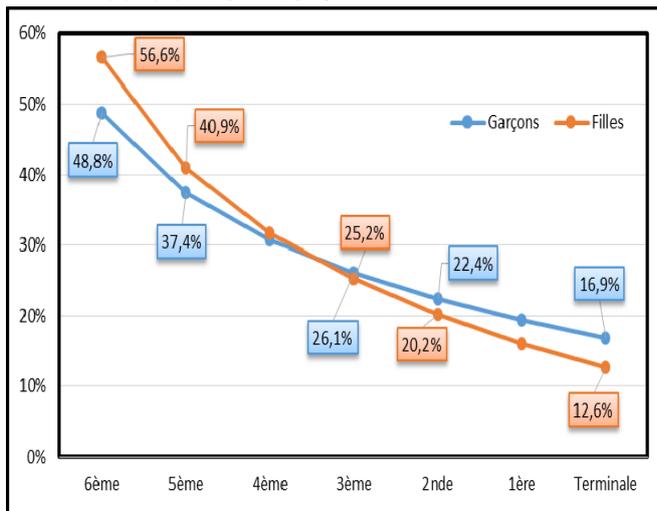
Profil de scolarisation transversal comparé de 2016-2017 et 2017-2018



Profil de scolarisation : transversal, longitudinal de 2017-2018



Profil de scolarisation transversal selon le sexe en 2017-2018



Points saillants

- ✚ Faible efficacité interne du système ;
- ✚ Forts taux de redoublement et d'abandon ;
- ✚ Gaspillage important des ressources consacrées à l'éducation.

Commentaire

Sur une cohorte fictive de 1 000 élèves entrés en 6^{ème}, sous l'hypothèse de stabilité des indicateurs de flux de l'année 2017-2018, 649 arriveront en 3^{ème} dont 396 sans redoublement ; 253 obtiendront le BEPC avec ou sans redoublement (127 sans redoublement et 126 après un redoublement).

Pour former ces 253 diplômés, 3 788 années-élèves ont été consommées contre seulement 1 013 dans un fonctionnement idéal. Ce qui correspond à un coefficient d'efficacité interne (CEI) au post-primaire de 0,27 qui montre une faible efficacité interne du système éducatif. Ainsi 73% des ressources utilisées au post-primaire sont gaspillées du fait des abandons et des redoublements.

Au secondaire, pour 1 000 élèves entrés en 2^{nde} en 2017-2018, 851 arriveront en Terminale et 468 obtiendront leur baccalauréat avec ou sans redoublement (307 sans redoublement et 161 après un redoublement). Ces diplômés du secondaire consomment 3 135 années-élèves contre un nombre idéal de 1 407 années-élèves. Le CEI au secondaire est de 0,45 c'est-à-dire que 55% des ressources utilisées au secondaire pour former ces cohortes sont aussi gaspillées.

Du point de vue du parcours scolaire, sur 1 000 nouveaux inscrits de 6^e en 2017-2018 : 840 arrivent avec ou sans redoublement en 5^e ; 716 en 4^e et 535 en 3^e dont 253 obtiendront le BEPC.

Au niveau du secondaire, sur 1 000 nouveaux inscrits en 2^{nde}, 870 arrivent en 1^{ère} avec ou sans redoublement et 850 en terminale dont 468 obtiendront le BAC.

Notes méthodologiques :

Le calcul du coefficient d'efficacité interne se base sur les taux de flux transversaux, toute chose égale par ailleurs aux différents niveaux d'étude avec la prise en compte des résultats aux examens.

L'un des indicateurs qui mesure l'efficacité d'un système éducatif est le coefficient d'efficacité interne. Plus cet indicateur est proche de 1, plus le système est efficace. Il permet de décider si l'Etat doit mieux adapter sa politique de rétention dans le système.

RENDEMENT INTERNE DU POST-PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE GENERAL

Cheminement d'une cohorte de 1000 élèves avec les taux de flux d'entre 2016-2017 et 2017-2018

Nombre d'années élèves effectivement consommées au post-primaire						
Niveau	Nombre d'élèves quittant les bancs après					Total
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
6ème	95	65				160
5ème		66	57			124
4ème			-	67		67
3ème				129	267	396
<i>Diplômés</i>				127	126	253
Total	95	131	57	323	393	1 000
Années-élèves effectivement consommées	95	262	171	1 292	1 967	3 788

Nombre d'années élèves effectivement consommées au secondaire					
Niveau	Nombre d'élèves quittant les bancs après				Total
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	
2nde	96	29			125
1ère		-	24		24
Tle			187	195	382
Diplômés			307	161	468
Total	96	29	518	357	1 000
Années-élèves effectivement consommées	96	58	1 553	1 427	3 135

